

UNE FILIÈRE UNIE : DES ASSISES ET UN MANIFESTE !

Lire pages 4 à 9

LA LETTRE

B

LA REVUE DE FRANCE BOIS FORÊT

n° 41 / printemps 2022



LA FORÊT ET LE BOIS AVEC **SILENCE,**
ça pousse!



Ensemble pour une forêt durable et responsable
Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt



**ÉDITEUR :**

FRANCE BOIS FORÊT -
120 AVENUE LEDRU-ROLLIN -
75011 PARIS - FRANCEBOISFORET.FR

SERVICE GESTION CVO :

03 28 38 52 43

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

JEAN-MICHEL SERVANT

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :

JEAN-EMMANUEL HERMÈS,
JEAN LOEPER, HENRY DE REVEL,
FLORENCE FOURNIER, ERIKA VÉRON,
PHILIPPE DUPUY-CROISSANCEIMAGE

RÉALISATION :

ÉDITIONS DES HALLES

RÉDACTION :

ANNA ADER, VOLODIA OPRITCHNIK

MAQUETTE :

DAPHNÉ SAINT-ESPRIT

SECRETARIAT DE RÉDACTION :

DIDIER CHATELAIN

ADMINISTRATION :

10 RUE DU PROGRÈS - 93100 MONTREUIL -
D.CHATELAIN@EDITIONS-DES-HALLES.FR

PHOTOGRAVURE ET IMPRESSION :

AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-
CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ - AUBIN
IMPRIMEUR PARTICIPE À LA PRÉSERVATION
DE L'ENVIRONNEMENT ET A REÇU LE LABEL
IMPRIM'VERT - LA LETTRE B EST IMPRIMÉE
SUR PAPIER PEFC

TIRAGE :

30 000 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632

DÉPÔT LÉGAL :

1^{ER} TRIMESTRE 2022

EN COUVERTURE :

BRISE-LAMES VIEUX DE 200 ANS
SUR LA PLAGE DU SILLON
À SAINT-MALO (35) ;

PHOTO : DJIGGIBODGI.COM -
STOCK.ADOBE.COM

4^E DE COUVERTURE :

NOUVEAU SIÈGE DE L'ONF
À MAISONS-ALFORT (94) VOIR PP. 24 À 27 ;
MAÎTRISE D'ŒUVRE : VLAU, ATELIER WOA ;
DOC. : VINCENT LAVERGNE
ARCHITECTURE ET URBANISME (VLAU)

CE NUMÉRO EST ROUTÉ AVEC
L'ENCART JETÉ FONDATION FRANCE
BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE
ET UNE INVITATION AU CARREFOUR
INTERNATIONAL DU BOIS

**LE MOT DU PRÉSIDENT****3 Monsieur Jean-Michel Servant**

Président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt

Remise de la Légion d'honneur à Monsieur Michel Druilhe

Président de FBF de 2018 à 2021

COMMUNICATION • PROMOTION TECHNIQUES**4 Assises nationales de la forêt et du bois : trajectoire confortée !****6 Élections présidentielles 2022 : le Manifeste de la filière****10 Salon international de l'agriculture (SIA) 2022 : le salon des retrouvailles****12 Accord de filière « Chêne » signé !****14 Restauration de la charpente et de la flèche de Notre-Dame de Paris :**

remerciements aux communes forestières, aux scieries,

aux entreprises de la filière, aux propriétaires privés et publics

SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER**16 SylvAid : le salut qui vient du ciel****18 Entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) : une profession dans la tourmente****TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS****20 Prescription du bois français : la filière renforce son action****24 L'ONF s'installe à Maisons-Alfort****DOSSIER EN PARTENARIAT AVEC SILENCE, ÇA POUSSE !****28 Entretien exclusif avec Stéphane Marie pour France Bois Forêt****30 Chroniques en images des séquences tournées****44 Pour voir et revoir les séquences *Silence, ça pousse !*****CVO****45 Des services pour déclarer votre CVO****RÉSEAUX SOCIAUX****46 Rejoignez-nous sur les réseaux !**

Le *papier* de Florence... sur le DIGITAL

DR-MAA



Chers lecteurs, chers collègues,

L'actualité de notre filière forêt-bois est particulièrement fournie en ce début d'année. L'actualité tout court l'est encore plus et l'occulte largement. Depuis la fin février, la guerre en Ukraine nous bouleverse : le drame humain, d'abord, nous révolte et questionne les moyens de notre solidarité ; ensuite, les répercussions économiques et stratégiques nous rappellent de façon concrète la nécessité de reconquérir notre souveraineté industrielle et notre indépendance énergétique.

Nous sommes entrés dans le temps des crises. La crise sanitaire de la Covid et la désorganisation des flux commerciaux internationaux n'est pas terminée. Le rapport du GIEC sorti la semaine dernière nous rappelle l'urgence à agir face au dérèglement climatique, tout en reconnaissant le rôle de levier essentiel de la forêt et du bois face à ces défis.

Nous tous, opérateurs de la filière forêt-bois, savons que nous devons continuer pour des années à atténuer les effets climatiques par les usages du bois – matériau renouvelable – et à adapter nos forêts à ces effets. Ce numéro valorise les actions que nous menons grâce à la Contribution interprofessionnelle obligatoire dans ce domaine.

*Ces derniers mois ont permis des avancées importantes, voire inédites, pour notre filière : le **manifeste de la filière forêt-bois et ses 23 propositions** soumises aux équipes de campagne en cette année d'élections nationales (lire pp. 6 à 9) ; la signature de l'accord « Chêne » (en photo ci-dessus ; lire pp. 12, 13) ; la publication d'une **déclaration commune condamnant le vandalisme et les agressions** à l'encontre des travailleurs en forêt ; enfin, la présentation des **conclusions des Assises nationales de la forêt et du bois** (lire pp. 4, 5).*

Toutes ces avancées déterminantes ont été permises parce que nous avons su travailler ensemble « en filière » à construire des positions communes et à montrer notre maturité en acceptant le dialogue sur tous les sujets. Bien sûr, il s'agit maintenant d'en concrétiser la mise en œuvre et, surtout, de tenir bon dans la durée.

Dans le monde incertain où nous évoluons, nous devons continuer à resserrer les rangs et à porter unis notre combat contre le changement climatique, par la gestion forestière et la transformation du bois, au service des générations actuelles et futures.

Bonne lecture

Jean-Michel SERVANT
Président de FRANCE BOIS FORÊT

Retrouvez l'intégralité
de cet éditorial



Photo : Philippe Dupuy



Photo : Philippe Dupuy



Photo : Jean-Emmanuel Hermès



DERNIÈRE MINUTE !

Le 5 avril 2022, dans les locaux de l'Interprofession nationale à Paris (11^e arr.), Laurent Denormandie a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Michel Druilhe devant toute la filière réunie, sa famille et ses amis.

Cette distinction remise par Laurent, président de France Bois Forêt de 2012 à 2015, à Michel, président de l'Interprofession nationale de 2018 à 2021, fut empreinte d'émotion, de sincérité, et a permis de rappeler un parcours original et dévoué du récipiendaire pour la filière sur près d'un quart de siècle...

Assises nationales de la forêt et du bois : trajectoire confortée !

19 octobre 2021
> 16 mars 2022

Mercredi 16 mars, lors de la clôture des Assises nationales de la forêt et du bois, les ministres de l'Agriculture, de la Biodiversité, du Logement et de l'Industrie ont présenté une vision commune pour la forêt française de 2030, inscrite dans une stratégie de long terme et déclinée en actions opérationnelles et concrètes.

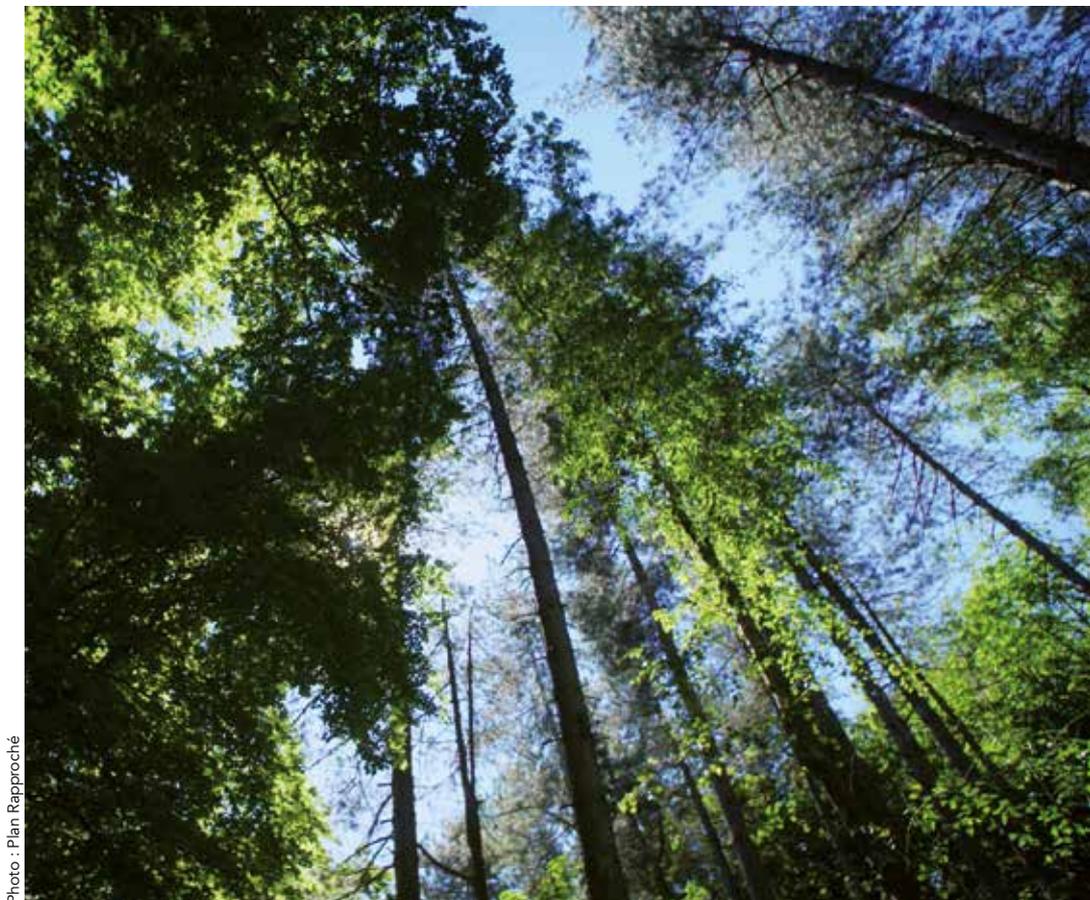


Photo : Plan Rapproché

Téléchargez le compte-rendu de la clôture des Assises



POUR EN SAVOIR PLUS :

• franceboisforet.fr

Jean-Michel Servant, président de France Bois Forêt, et Frédéric Carteret, président de France Bois Industries Entreprises, se sont félicités de la mobilisation de l'ensemble de la filière autour des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux. Cette unité a permis de pleinement se faire entendre et de dégager un large consensus. Les conclusions présentées confortent en effet le bien-fondé des propositions publiées début février par la filière dans son manifeste commun (*voir pages 6 à 9*).

Attentive à ce que les constats dressés donnent suite à des actions concrètes, la filière reste engagée et mobilisée pour veiller à la mise en œuvre opérationnelle des orientations énoncées. Elle va ainsi continuer son travail collectif pour que l'ensemble de la chaîne de valeur contribue pleinement à la transition écologique.

Dans ce cadre, elle va également engager une concertation régulière avec les organisations non gouvernementales environnementales (ONGE) repré-

sentatives dont elle s'est rapprochée pendant les Assises, pour créer les conditions d'un dialogue constructif : France Nature Environnement, Humanité et Biodiversité, la Ligue pour la protection des oiseaux, les Réserves naturelles de France, le Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et le WWF (Fonds mondial pour la nature).

Au final, la filière se félicite notamment des orientations concrètes et décisives énoncées :

- mise en place d'un fonds d'adaptation stratégique au changement climatique, pérenne et conséquent (100 à 150 M€/an jusqu'en 2030), financé notamment par l'affectation d'une partie du produit des enchères des quotas carbone européens. Cette disposition est essentielle pour préserver la multifonctionnalité des forêts françaises face au changement climatique ;
- appui au développement des vergers à graine en cohérence ;
- simplification et élargissement du Label Bas Carbone afin d'attirer davantage de fonds privés vers les forêts françaises et de soutenir le renouvellement forestier ;
- maintien ou renforcement des moyens d'observation, de suivi et d'accompagnement des propriétaires dans leurs choix de gestion adaptative (réseaux, DSF, RMT Aforce) ;
- lancement d'un travail sur l'anticipation, la prévention et la gestion des crises, notamment sanitaires et incendies ;
- investissement en faveur de la compétitivité des entreprises avec au moins 400 M€ du programme France 2030 ;
- ouverture immédiate d'un soutien à la cogénération industrielle en autoconsommation, indispensable à la résilience énergétique des industries de

la filière et particulièrement attendue dans le contexte actuel d'insécurité sur les approvisionnements énergétiques ; programme « Biomasse Chaleur pour l'industrie du Bois » doté de 200 M€ et piloté par l'Ademe ;

- appui à la modernisation des entreprises de travaux forestiers avec 20 M€ pour réduire la pénibilité et accélérer la numérisation ;

« La forêt a un rôle multifonctionnel dont l'État est et sera le garant. »

- lancement d'un programme en faveur de la valorisation des essences secondaires ;
- renforcement du rôle des élus (réseau de référents « forêt-société ») au service d'un dialogue local apaisé ;
- lancement de projets territoriaux (AMI) permettant d'expérimenter de nouvelles modalités de dialogue autour d'enjeux locaux partagés....

Cependant, quelques points de vigilance resteront à observer, tandis que d'autres actions doivent être amplifiées, notamment celles visant à :

- renforcer le lien entre la recherche académique ou fondamentale et les besoins de la filière ; développer la recherche appliquée ;
- favoriser l'expérimentation et mieux intégrer les retours de terrain à la mise en œuvre et au suivi de la feuille de route d'adaptation des forêts au changement climatique ;
- poursuivre résolument les actions de simplification et de baisse des charges en faveur de la compétitivité des entreprises ;
- relever le défi de la formation et de l'attractivité des métiers pour répondre aux besoins des entreprises d'aujourd'hui et de demain. ♦

Élections 2022 : le manifeste de la filière

Jean-Michel Servant,
président de FBF¹,
et Frédéric Carteret,
président de FBIE²,
ensemble autour
des enjeux globaux
auxquels la filière
forêt-bois doit
faire face.



Photo : Adocom-RP/Filière Forêt-Bois

Les élections nationales auront sans doute marqué l'agenda de l'année 2022. Si ce débat anime la vie démocratique du pays, les enjeux environnementaux restent pérennes car le monde est en proie à une crise majeure : le changement climatique.

Au premier rang vers la neutralité carbone

Si la filière forêt-bois est fragilisée par cette évolution, elle constitue en revanche une solution pour améliorer le bilan carbone de notre économie à travers l'application du principe des « 3S » : séquestration stockage et substitution. Mais l'adaptation de la forêt au climat

est indispensable pour préserver et développer ce secteur stratégique.

Nos forêts s'étendent aujourd'hui sur près de 17 millions d'ha, soit un tiers de la surface nationale en métropole (seulement 8,5 millions d'ha en 1850). Gérées durablement, elles produisent du bois, ressource renouvelable, et protègent la biodiversité et rendent de nombreux autres services écosystémiques. La filière forêt-bois représente 400 000 emplois directs, plus de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 26 milliards de valeur ajoutée dont 50 % pour la construction ; c'est un poids économique très important pour notre pays. Son tissu industriel diversifié est composé de nombreux



La conférence de
presse de la filière
forêt-bois en replay !



Téléchargez les ban-
deroles pédagogiques
« Un jour, cet arbre se
transformera. »



Consultez
le Plan Ambition Bois
Construction 2030

¹ France Bois Forêt

² France Bois Industries Entreprises

métiers, d'opérateurs souvent non délocalisables et d'un maillage territorial dense. Matériau biosourcé, incontournable pour décarboner l'économie, le bois est une source d'inspiration et d'innovation également. Ses usages sont reconnus pour leurs bénéfices au service du bien-être et de la qualité de vie. Afin de répondre à cette forte attente des Français, la filière est entrée dans une dynamique de travail collectif pour que la réglementation environnementale du secteur de la construction (RE 2020) prenne en compte l'impact du stockage du carbone lié au cycle de vie du bois. Ainsi, début 2021, au travers du Plan Ambition Bois Construction 2030, les professionnels de la filière prenaient 10 engagements concrets pour accompagner l'entrée en vigueur de la RE 2020, accélérer la réduction de l'empreinte carbone de la construction et soutenir la relance avec le bâtiment durable.



Photo : Groupe Lefebvre

23 propositions aux élus

Dans le prolongement de ce soutien à l'ambition portée par le gouvernement avec la RE 2020, consciente de sa responsabilité face aux enjeux et défis communs pour la souveraineté nationale, la filière forêt-bois a souhaité partager un manifeste avec l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle 2022. Cet ensemble de 23 propositions appelle les élus à s'engager afin de soutenir la pérennité de l'action publique, de consolider le développement de la filière en France et de contribuer à la décarbonation de l'économie.

Réparties selon 4 grands objectifs, les 23 propositions du manifeste de la filière forêt-bois confirment sa mobilisation et son engagement au service de la souveraineté du pays et de la transition écologique. Présenté lors d'une conférence le 2 février dernier, le manifeste a fait l'objet de nombreuses communications dans la presse.



Les « 3 S »

Séquestration, Stockage et Substitution



Nos forêts

17 M ha



Notre filière

400 000 emplois directs, plus de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 26 milliards de valeur ajoutée



Plan Ambition Bois Construction 2030

10 engagements pour la RE 2020



Manifeste forêt-bois 2022

23 propositions aux élus pour l'essor de la filière nationale et la transition écologique

MANIFESTE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS,

Filière forêt-bois, Enjeux et défis



Photo : Groupe Lefebvre



Photos : Béatrice Cafféri/Atelier NAO



Photo : Atlanbois



Photo : Plan Rapproché

OBJECTIF N° 1 Développer tous les usages du bois et les capacités industrielles françaises pour répondre à la hausse de la demande.

LES PROPOSITIONS

1. Soutenir la compétitivité des entreprises françaises en poursuivant la baisse des charges et la simplification.
2. Accompagner le changement d'échelle des industries de la filière et améliorer la souveraineté de la France en produits bois transformés compétitifs et innovants en sécurisant les approvisionnements tout au long de la chaîne.
3. Adapter les dispositifs de soutien à la taille des entreprises de la filière.
4. Consolider les avancées de la Réglementation environnementale 2020 (RE 2020).
5. Privilégier les matériaux renouvelables et biosourcés dans la commande publique en ce qui concerne l'agencement, la rénovation et la construction, et soutenir par la commande publique le développement de l'offre en bois français.
6. Développer l'usage de toutes les essences forestières, gage de préservation de la diversité de nos forêts.
7. Ouvrir le plan hydrogène français³ à l'hydrogène vert à base de biomasse forestière.
8. Poursuivre le développement du bois-énergie.

OBJECTIF N° 2 Adapter les forêts au changement climatique sur le long terme pour continuer d'abriter le vivant et préserver la multifonctionnalité des peuplements forestiers.

LES PROPOSITIONS

9. Faire de l'adaptation des forêts une cause nationale en dotant le Fonds stratégique de la forêt et du bois de l'ambition et de la visibilité nécessaires au renforcement de la résilience et au renouvellement forestier.
10. Assurer le financement du renouvellement forestier par tous les moyens (Union européenne, crédits des quotas carbone européens, financements privés, Régions, État).
11. Renforcer les moyens octroyés à l'observation et la modélisation des forêts en support de la gestion adaptative au changement climatique.
12. Développer la prévention et la gestion des risques en forêt.
13. Rétablir un équilibre sylvo-cynégétique dans les zones en déséquilibre marqué et le préserver dans les zones où il est suffisant.
14. Sécuriser et simplifier les conditions de la gestion forestière durable.

³ Stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné en France.

ÉLECTIONS NATIONALES 2022

pour la souveraineté nationale

OBJECTIF N° 3 Renforcer l'attractivité des métiers de la filière et développer les compétences pour pourvoir les emplois d'aujourd'hui et de demain.

LES PROPOSITIONS

15. Soutenir l'amélioration des conditions de travail dans la filière via la mécanisation et la numérisation afin de renforcer l'attractivité des métiers.

16. Déployer une grande campagne nationale de formation à la construction mixte et bas carbone, outil d'accompagnement de la RE 2020 pour le volet développement des compétences.

17. Faire de l'apprentissage la voie prioritaire de préparation aux diplômes professionnels.

18. Redonner de l'autonomie aux partenaires sociaux dans la gestion des politiques de formation professionnelle.

19. Renouveler une campagne de communication nationale pour aider les entreprises de la filière à recruter.

OBJECTIF N° 4 Rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière forêt-bois.

LES PROPOSITIONS

20. Œuvrer à la signature d'une convention entre le ministère de l'Éducation nationale et les professionnels de la filière pour développer la connaissance de la sylviculture (+ matériau bois / cycle carbone) dès le plus jeune âge. Renforcer le dispositif « Dans 1 000 communes, la forêt fait école. » engagée par la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR).

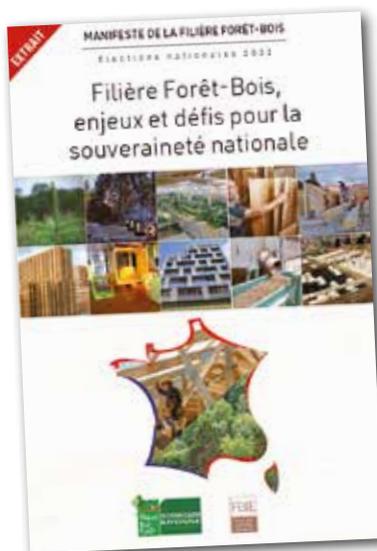
21. Constituer une plateforme d'échange structurée avec les ONG représentatives, permettant d'approfondir les sujets de débat à fort enjeu dans le cadre d'un dialogue rationnel et apaisé, et d'éviter les controverses stériles.

22. Mettre à disposition des outils d'information pédagogiques sur le fonctionnement des forêts et d'observation des évolutions de la forêt dans le contexte de changement climatique (suivi des dépérissements).

23. Poursuivre la structuration engagée avec la Fédération nationale des communes forestières d'un réseau d'élus locaux formés et informés pour expliquer la gestion forestière dans leur territoire (enjeu de médiation) s'appuyant sur un réseau de référents professionnels de la filière. ◆



Photo : Espérance Banlieues Compiègne



Téléchargez ou consultez la version intégrale du manifeste de la filière forêt-bois sur le site franceboisforet.fr ou en scannant ce code QR

SIA 2022 : le salon des retrouvailles

Après l'interruption de 2021, les forestiers ont répondu présents pour l'édition 2022 du Salon international de l'agriculture (SIA).

L'occasion de faire découvrir les nombreuses facettes de la forêt à un public de tous âges et venu en nombre. Et de faire passer quelques messages.



Photo : Plan Rapproché

▼ Les enfants ont été nombreux à découvrir la forêt sur le stand tout bois des Forestiers privés de France et de l'Interprofession nationale France Bois Forêt.

Deux ans que les forestiers français n'avaient retrouvé les visiteurs de la plus grande ferme du monde ! C'est chose faite. Malgré de strictes conditions sanitaires, le Salon international de l'agriculture (SIA) s'est finalement tenu, à Paris, du 26 février au 2 mars. L'occasion pour France Bois Forêt et Fransylva, au côté de l'ONF, de renouer avec les traditions d'accueil et de pédagogie. Venus des huit coins de l'Hexagone, les représentants des forestiers privés et de l'Interprofession ont eu à cœur de faire découvrir à des milliers de visiteurs les majestueuses forêts françaises et les possibilités infinies offertes par le matériau bois. Illustration : le stand !

Un stand exemplaire

Accueillant du mobilier en Douglas ayant déjà servi à plusieurs stands FBF depuis trois ans, l'espace entièrement modulable et recyclable était intégralement fait de

poutres, de panneaux et d'un plancher 100 % en bois français issu de forêts certifiées PEFC. Huit jours durant, des milliers d'élus, de professionnels, de curieux, de familles se sont pressés autour des forestiers. « Les Français manifestent une grande curiosité vis-à-vis de la forêt, comme espace naturel, espace de production de bois, voire puits de carbone », confirme Antoine d'Amécourt, président de Fransylva.

Un public pluriel

Pour répondre à toutes les attentes, les animateurs de France Bois Forêt et Fransylva ainsi que ceux de tous les partenaires présents (CNP¹, UCFF², FNEDT³, UICB⁴) ont fait feu de tout bois. Les professionnels ont pu assister à de nombreux ateliers thématiques sur des sujets aussi divers que le Label bas-carbone, la politique forestière européenne. Directement auprès des forestiers, le grand public a pu s'informer sur les emplois et

Téléchargez le manifeste de la filière forêt-bois, Filière Forêt-Bois, enjeux et défis pour la souveraineté nationale :



¹ Centre national de la propriété forestière.

² Union de la coopération forestière française.

³ Fédération nationale entrepreneurs des territoires.

⁴ Union des industriels et constructeurs bois.



Photo : Florence Fournier

◀ Salon international de l'agriculture à Paris, vendredi 4 mars 2022 : le Contrat d'objectifs et de performance 2022-2026 du Centre national de la propriété forestière (CNPF) est signé par, de gauche à droite, la présidente du CNPF, Anne-Marie Bareau, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, et la directrice générale du CNPF, Claire Hubert.

les métiers de la forêt. Nombreux en cette période de vacances scolaires, les enfants étaient très attendus. L'atelier « Dessine-moi ta forêt » a permis, grâce au dessin, à nombre de jeunes visiteurs d'éveiller leur imaginaire autour de la forêt. Grâce à un jeu de société conçu pour l'occasion, petits et grands ont pu tester leurs connaissances des milieux forestiers.

Le manifeste de la filière

Très couru par le monde politique, le SIA a aussi été l'occasion pour l'ensemble de la filière de faire passer quelques messages et, surtout, de partager son manifeste et ses 23 propositions (voir pp. 6 à 9) avec l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle à venir. « Nous avons largement expliqué et diffusé le Manifeste de la filière forêt-bois 2022 », poursuit Antoine d'Amécourt. Ou comment développer les usages du bois, adapter les forêts sur le long terme, renforcer l'attractivité de la filière tout en rapprochant les citoyens des forestiers. Tout un programme en cette veille d'élections présidentielles, puis législatives ! ◆



Photo : Plan Rapproché

▲ Réunis sur le stand des forestiers et autour du Manifeste de la filière forêt-bois, Élections nationales 2022, de gauche à droite : Gérard Larcher, président du Sénat ; Antoine d'Amécourt, président de la fédération Forestiers privés de France (Fransylva), conseiller régional et maire d'Avoise (Sarthe) ; Anne-Marie Bareau, présidente du Centre national de la propriété forestière (CNPF) ; Bertrand Servois, président du bureau de l'Union de la coopération forestière française (UCFF) ; Jean-Michel Servant, président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt ; Luc Charmasson, président du Comité stratégique de la filière bois (CSF Bois).

Accord de filière « Chêne » signé !

À travers un accord de filière signé le 17 février dernier, les professionnels du secteur, des propriétaires forestiers aux transformateurs, et l'État se sont engagés à sécuriser l'approvisionnement en chêne des scieries situées sur le territoire national.



Photo : FB/F/Forêts France/Plan Rapproché

Afin de répondre aux difficultés rencontrées actuellement par les scieries françaises dans l'approvisionnement en chêne, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et la filière forêt-bois ont signé un accord. Celui-ci, au service de la souveraineté industrielle, illustre la capacité des signataires à jouer collectif pour satisfaire à l'impérieuse nécessité de sécuriser l'approvisionnement de nos scieries.

Les scieries de chêne éprouvent actuellement des difficultés pour reconstituer les stocks dans un contexte de reprise économique mondiale et de forte tension sur les matières premières. Cette situation fait courir un risque pour la pérennité de ce tissu industriel et donc pour notre souveraineté en matière de production de bois transformé. L'accroissement continu de la part d'exportations destinée à l'Asie, constatée déjà depuis plus d'une décennie, mais inhabituelle par son ampleur tout au long de l'année 2021, renforce une crise désormais structurelle.

Alors que la filière forêt-bois française dans son ensemble a tout intérêt à ré-

pondre aux attentes du marché pour améliorer et développer son offre de produits bois transformés et amplifier sa réponse, la tension sur les matières premières à l'internationale, renforce, à l'inverse, l'exportation de bois non transformés et menace l'approvisionnement des scieries.

Cette crise ne peut se régler durablement que par le développement significatif de la contractualisation, outil déterminant pour sécuriser l'approvisionnement. Elle permet de lier les maillons tout en aidant à une juste répartition de la valeur sur l'ensemble de la chaîne. Toutefois, à très court terme, le fait de réserver des ventes de bois d'œuvre de chêne à des acheteurs engagés à assurer la première transformation des bois au sein de l'Union européenne (via le Label UE) constitue la principale action concrète à même de répondre aux difficultés des unités de première transformation.

C'est tout le sens de l'accord signé le 17 février. Il réunit autour d'objectifs communs l'ensemble des opérateurs qui s'engagent à prendre des mesures pour



Téléchargez
l'accord filière
« Chêne »

protéger les scieries tout en veillant au partage de la valeur ajoutée sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

L'amont forestier a ainsi accepté de s'engager pleinement en faveur du Label UE, à court terme : ce mode de vente sera ainsi systématiquement proposé aux propriétaires. Collectivement, l'ensemble des partenaires conjugueront leurs efforts afin de développer la contractualisation de bois d'œuvre dans toutes les qualités, seul mode de vente capable d'offrir une réponse structurelle. Il prend en compte le rôle de chacun d'entre eux et il comporte notamment des dispositions visant à consolider celui des exploitants forestiers.

Le renforcement de la seconde transformation sera également déterminant pour développer la valeur ajoutée produite sur le territoire. Les soutiens financiers annoncés dans le cadre de France Relance et France 2030 seront mobilisés pour accompagner les engagements et actions des différentes parties vers les objectifs précités.

Les engagements prennent effet immédiatement. Un comité copiloté par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et France Bois Forêt sera mis en place et veillera à l'avancement de l'ensemble des actions.

Pour le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation : « *Le chêne est une essence symbole de l'excellence de la forêt française. L'export de grumes est une menace pour nos scieries, alors qu'il n'y a pas d'avenir à cette filière sans transformation sur notre territoire. J'accorde une importance capitale à trouver des solutions opérationnelles et concrètes aux difficultés d'approvisionnement rencontrées. Je salue l'ensemble des acteurs de la filière qui, pour aboutir à cet accord, ont su démontrer leur capacité à faire filière. C'est avant tout un plan d'actions concrètes qui sera déployé dès à présent.* »



Photo : Atlanbois



Photo : FBF/FBR/Plan Rapproché



Le chêne en quelques chiffres

 **Essence la plus répandue en France**

 **3,8 Mha**

 **617 Mm³**

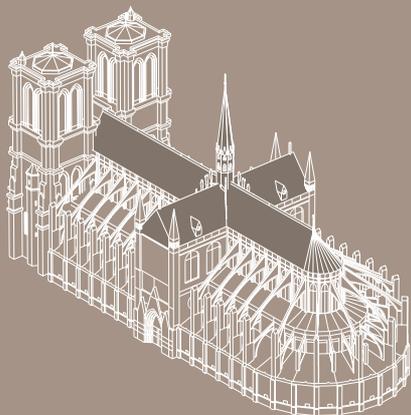
 **22%** de la forêt française

Charpente de Notre-Dame de Paris

 **4 000 m³**
2 000 chênes
0,2% de la récolte annuelle

Réplique de L'Hermione

 **1 200 m³**
1 000 chênes
0,1% de la récolte annuelle



Merci aux Communes forestières qui ont fourni gracieusement un ou plusieurs chênes de leur forêt pour la restauration de Notre-Dame de Paris

*et merci à l'ensemble des propriétaires privés et à l'Office
national des forêts qui ont donné près de 1.000 chênes*

BRETAGNE		
MARPIRÉ	(35)	
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ		
VILLAINES-EN-DUESMOIS	(21)	
ROUGEMONT	(25)	
BERSAILLIN	(39)	
FRAISANS	(39)	
GENDREY	(39)	
LA BARRE	(70)	
MONT-SOUS-VAUDREY	(39)	
POLIGNY	(39)	
RAHON	(39)	
SELIGNEY	(39)	
TAVAUX	(39)	
AINVELLE	(70)	
BOUHANS-LÈS-LURE	(70)	
BREUREY-LÈS-FAVERNEY	(70)	
COLOMBE -LÈS-VESOUL	(70)	
BAULAY	(70)	
BLONDEFONTAINE	(70)	
ST-REMY-EN-COMTÉ	(70)	
PIN	(70)	
FAYMONT	(70)	
BASSIGNEY	(70)	
CONFLANS-SUR-LANTERNE	(70)	
VELLOREILLE-LÈS-CHOYE	(70)	
ESBOZ-BREST	(70)	
LA CREUSE	(70)	
FILAIN	(70)	
FONTAINE-LÈS-LUXEUIL	(70)	
FOUGEROLLES-ST-VALBERT	(70)	
GRATTERY	(70)	
LUXEUIL-LES-BAINS	(70)	
MOFFANS-ET-VACHERESSE	(70)	
MONTIGNY-LÈS-VESOUL	(70)	
ORMOY	(70)	
SCYE	(70)	
ST-MARCEL	(70)	
VAUVILLERS	(70)	
VILORY	(70)	
VOUHENANS	(70)	
PARAY-LE-MONIAL	(70)	
OUROUX-SUR-SAÔNE	(70)	
SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN	(70)	
ANNAY LA CÔTE	(70)	
JOUX-LA-VILLE	(71)	
CHÂTEAUNEUF VAL DE BARGIS	(71)	
CHAUVIREY-LE-CHATEL	(71)	
SEMMADON	(71)	
COMMENAILLES	(39)	
GRAND EST		
BROUSSEY-RAULECOURT	(55)	
LAVALLÉE	(55)	
BALBRONN	(67)	
LAMPERTSLOCH	(67)	
RHINAU	(67)	
SOULTZ-SOUS-FORÊTS	(67)	
ESCHAU	(67)	
DAMBACH-LA-VILLE	(67)	
HILSENHEIM	(67)	
OSENBACH	(68)	
GOERSDORF-MITSCHDORF	(67)	
HARTMANNSWILLER	(68)	
RITTERSHOFFEN	(67)	
STEINBRUNN-LE-BAS	(68)	
LUTTERBACH	(68)	
SCHWEIGHOUSE-THANN	(68)	
WITTELSHEIM	(68)	
KAYSERSBERG VIGNOBLE	(68)	
LAGNEY	(54)	
ROSIÈRES-AUX-SALINES	(54)	

68 communes

130 grumes 

de la part des Communes forestières



Communes forestières
Fédération nationale



Merci aux scieries qui participent à la restauration de la charpente et de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris

et merci aux entreprises de la filière qui contribuent financièrement à l'atteinte des objectifs

MONNET-SEVE SA	(01)	SCIERIE RICHARDOT	(52)
BOIS ET SCIERIE CHIGNAC	(03)	SCIERIE DES GEANTS	(53)
ETABLISSEMENTS CAGNACCI	(08)	SCIERIE NOËL	(53)
SCIERIE COURRENT	(09)	BONGARD - BAZOT	(58)
SCIERIE DE BEAUVOIR	(10)	SCIERIE DUPRIEZ LEPINETTE	(60)
COLLIGNON	(10)	SYLVABOIS	(60)
PHILIPPE TARTERET	(10)	SCIERIE CORBIERE	(61)
BOIS ET SCIERIE DU VAUDOIS	(10)	SCIERIE FEILLET	(61)
MONNIOT SAS	(10)	SCIERIE DE MORTREE	(61)
SCIERIE JOSLET	(16)	SCIERIE BELLÈME BOIS	(61)
SAS DAMBO ET FRERES	(19)	SCIERIE MILCENT SAS	(61)
SCIERIE DELORD	(24)	SCIERIE PATRY	(61)
SCIERIE MOMMERT	(27)	RAISON BOIS ET DEBITS	(61)
ETS PIERRE ROBERT	(36)	SCIERIE ABADIE	(65)
SCIERIE MOREAU	(37)	DUCERF SCIERIE	(71)
EUROCHENE SAS	(39)	SCIERIES REUNIES DU CHALONNAIS	(71)
SCIERIE DE FALLETANS	(39)	MARGARITELLI FONTAINES	(71)
SCIERIE MILLANÇAY	(41)	SARL SIROP BOIS	(71)
SCIERIE GAUDELAS	(41)	SCIAGES ET DEBITS DE CHALLANS	(85)
SCIERIE BOIS DE NEUVY	(41)	SAS PUY MORY BOIS	(87)
BOURDAUD	(44)	ETABLISSEMENTS MAZIERES	(87)
HENRY MILLET	(45)	SCIERIE CORBAT	(2943) SUISSE
SCIERIE HUBERLANT	(51)		



1.260 grumes récoltées



2.300 pièces débitées



SylvAid : le salut qui vient du ciel

Soutenu par la Section spécialisée pin maritime de France Bois Forêt et la Région Nouvelle-Aquitaine, le système SylvAid de télédétection aérienne des pins maritimes malades se révèle efficace et économique. Il a été validé dans le massif des Landes de Gascogne.

▼ Le drone quadrotère de SylGéCo facilite l'établissement du bilan sanitaire des forêts.



Photo : SylGéCo

« Tout est parti d'une alerte au nématode du pin dans le massif des Landes de Gascogne. Il fallait imaginer une solution efficace. » Gestionnaire forestier et gérant de la société SylGéCo, Julien Goullier-Lagadec a développé la solution SylvAid de télédétection par drone.

2017, des satellites ont été mis à contribution pour traquer les scolytes. Le système produit son effet, mais il manque de souplesse. Et les résultats doivent parfois être validés par un vol d'ULM ou une visite de terrain. Rien de tout ça avec SylvAid¹, la solution développée par SylGéCo.

Traquer les scolytes

Ce n'est pas la première fois que l'on tente de réguler depuis le ciel les infestations de ravageurs ou de maladies des arbres du massif landais. Entre 2015 et

Le couple drone et capteur

« Le principe est simple, poursuit Julien Goullier-Lagadec. Il s'agit d'équiper un drone du bon capteur pour détecter les

XYLOFUTUR : LE SOUTIEN À L'INNOVATION COMME OBJECTIF

Créé en 2005 par l'État, Xylofutur est le seul pôle de compétitivité de la filière forêt, bois et papier. Il regroupe 280 adhérents : industriels, centres de recherche et de formation, fédérations professionnelles. Son objectif est d'accompagner les porteurs de projets qui améliorent la compétitivité des entreprises de la filière, depuis le montage jusqu'à la recherche de financement. Ses domaines d'activités stratégiques sont la gestion des forêts cultivées, les produits issus du bois massif et ceux issus des fibres et de la chimie verte. Dix-sept ans après sa création, Xylofutur a labellisé 260 projets – parmi lesquels SylvAid ! – et mobilisé 100 M€ d'aides publiques.

xylofutur.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

• sylgeco.fr
ou scannez ce code QR



PROGRAMME

Réf. FBF : 21RD1363
Budget FBF : 20 k€

¹ Pour Sylviculture assistée par l'imagerie drone.

spécimens malades. » Dans la réalité, les choses sont plus complexes. Quel engin volant choisir ? De quel système de télédétection l'équiper ? Comment analyser les résultats des survols ? Le programme de recherche SylvAid a été labellisé par Xylofutur, pôle de compétitivité de la filière forêt, bois et papier, et soutenu financièrement par France Bois Forêt et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

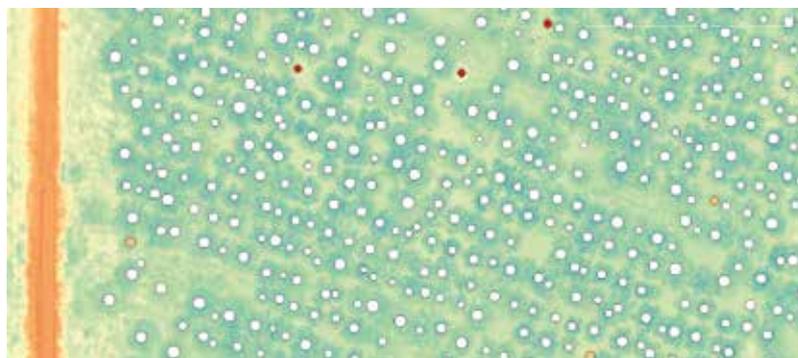
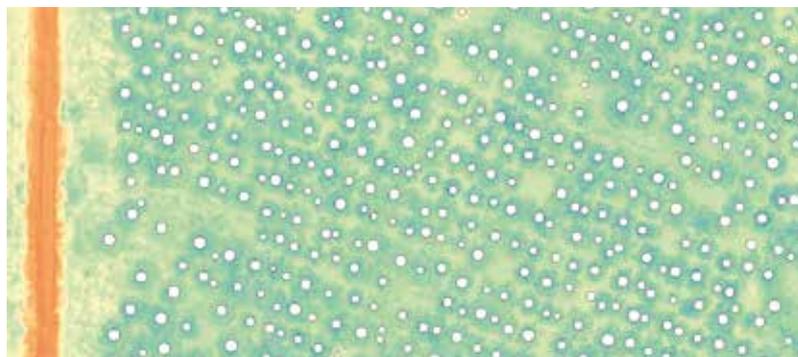
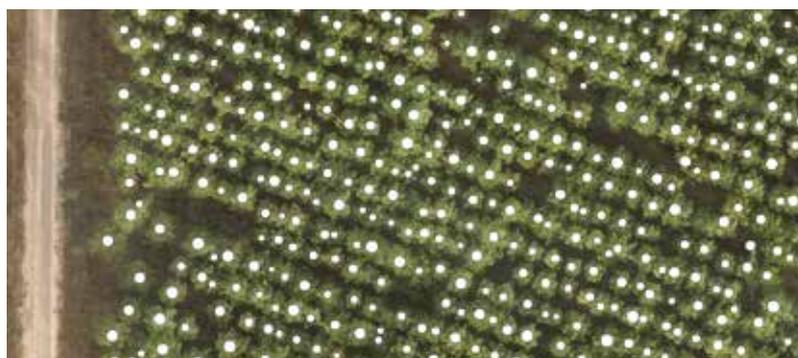
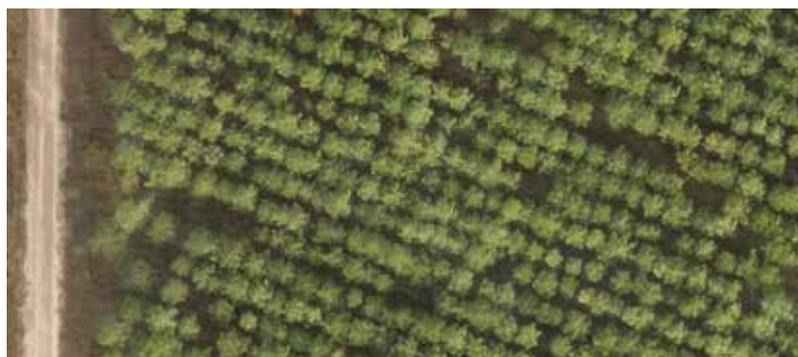
L'équipe de la PME daxoise a finalement choisi de coupler un drone professionnel de 6kg à un capteur multispectral. « *L'intérêt de ce type de détecteur est qu'il travaille à la fois dans la lumière visible et dans d'autres longueurs d'ondes comme l'infrarouge. Ce qui affine la détection* », précise le gérant de SylGéCo.

Partenariat avec l'Inrae

Pendant chaque vol, le drone prend une centaine d'images à haute résolution par hectare. Les photographies sont ensuite traitées par un puissant ordinateur qui « dissèque » la lumière renvoyée par les aiguilles des pins maritimes. Les spécimens malades diffusent une lumière de « couleur » spécifique. Une différence que l'ordinateur n'a aucun mal à discriminer. Cette technique de détection semi-automatique des pins maritimes malades a été validée par l'Inrae - UMR Tetis de Montpellier.

Des visites de contrôle sur une parcelle test ont permis d'évaluer à plus de 95 % le niveau de performance du drone sur une futaie régulière. Équipé de deux GPS, le quadrotère assure une géolocalisation des arbres malades avec une précision métrique. Ce qui facilite, par la suite, le travail des forestiers.

Facile à déployer, le drone ausculte plusieurs dizaines d'hectares par heure de vol. Il faut ensuite quelques heures de traitement des images par le calculateur pour obtenir un diagnostic précis d'une parcelle. ◆



▲ Étapes du relevé de télédétection des arbres malades (*points rouges ci-dessus*).

ETF : une profession dans la tourmente

Effectuée par le cabinet 1630 Conseil pour le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'étude « Entreprises de travaux forestiers : quels profils à l'avenir ? » dresse un bilan inquiétant de la situation actuelle et à l'horizon 2030. Mais elle comporte aussi des recommandations qui pourraient aider à redresser ce maillon clé de l'amont forestier.



Photo : Bernard Lechevalier

Les ETF réalisent pour le compte de donneurs d'ordre (propriétaires, exploitants, coopératives ou industriels de la première transformation) 80 % des travaux de récolte (abattage, débardage) et 70 % des travaux de sylviculture (plantation, reboisement, entretien). Avec quelque 6800 entreprises et près de 21000 personnes, elles génèrent une valeur ajoutée estimée à 440 millions d'euros, soit seulement 1,7 % de celle de la filière forêt-bois, alors même que leur métier implique une forte mobilisation de capitaux permanents, notamment dans le matériel d'exploitation forestière. Outre ces préoccupations d'ordre économique, la profession déplore le fait que l'opinion publique ignore l'importance et la difficulté des métiers forestiers. Selon l'enquête « Les Français et la forêt », réalisée pour Stihl par OpinionWay en mars 2021, 62 % de la population préférerait une exploitation des forêts aussi réduite que possible, et seulement 5 % avec des robots et machines d'abattage de gros volumes. « La profession doit pouvoir

vivre décement de son métier », déclare Robert Dieudonné, président du pôle Forêt de la Fédération nationale des entrepreneurs des territoires (FNEDT). *Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Ils sont ainsi pris en étau entre la recherche économique du prix le plus bas de leurs clients et les conséquences de la surenchère environnementale sur leurs conditions d'emploi et de travail en forêt sur fond de solidarité impossible.* »

Une feuille de route

Lancée il y a un an, avec la Fédération nationale des entrepreneurs des territoires et l'Office national des forêts, l'étude « Entreprises de travaux forestiers : quels profils à l'avenir ? » s'adresse à la représentation syndicale des ETF, aux associations, aux organismes et aux administrations qui les accompagnent, mais également aux parties prenantes et, tout simplement, aux passionnés de la forêt. Elle envisage quatre scénarios – plus ou moins probables et plus ou moins désirables – pour l'avenir des ETF à l'horizon 2030, et met en œuvre

Téléchargez l'étude
« Entreprises de travaux
forestiers : quels profils
à l'avenir ? »



POUR EN SAVOIR PLUS

- agriculture.gouv.fr
- fnedt.org

onze recommandations considérées par la FNEDT comme une feuille de route utile pour le redressement de la profession.

C'est le scénario D, intitulé « Une multifonctionnalité acceptée », qui apparaît comme le plus favorable pour les ETF. Il s'appuie sur leur montée en compétence et la diversification de leurs indicateurs financiers : rentabilité, valeur ajoutée... Moins nombreuses qu'en 2020, elles ont augmenté leurs effectifs, se constituant en TPE/PME. Quant aux recommandations, elles concernent trois domaines :

• **Modèle économique et concours publics :**

contractualisation de la relation économique entre l'ETF et son client ; diversification de l'activité (travaux sylvicoles, paysagisme, services bois-énergie...) ; labellisation (via les dispositifs PEFC, QualiTerritoires...) ; orientation de financements publics vers des activités vertueuses d'un point de vue écologique et nécessaires d'un point de vue économique...

• **Formation et structuration :** renforcement et réorganisation de l'offre de formation, rationalisation du nombre de centres d'enseignement forestier sur le territoire national, renforcement de la formation sur la gestion et les fondamentaux de l'entreprise (marketing, communication, numérique, financement...) ; constitution de réseaux informels d'entreprises.

• **Image, discours et solidarité de la filière :** valorisation des métiers des ETF et de leur image auprès du grand public ; mise en place d'un observatoire des données et des prix ; augmentation de la représentation professionnelle des ETF dans les instances syndicales de la filière.

La FNEDT a créé un comité de suivi des propositions du rapport, ouvert aux partenaires qui souhaitent y participer. « Il se réunira périodiquement pour réaliser un état d'avancement des réalisations, rechercher des solutions innovantes et établir des bonnes pratiques qui seront diffusées à l'ensemble des parties prenantes », conclut Robert Dieudonné. ◆



▲ L'entreprise de travaux forestiers doit s'adapter à différentes modalités de commercialisation et à différentes contraintes selon le donneur d'ordre et selon son positionnement au sein de la chaîne de valeur.

Prescription du bois français : la filière renforce son action

Dans le but de sensibiliser les parties prenantes aux bienfaits du bois-construction, la filière multiplie les initiatives. *La Lettre B* fait le point.

► La grande halle des Fenottes, agora moderne ouverte, accueille plusieurs activités de la commune d'Ancy-Dornot (57). Elle met en valeur le pin noir provenant des forêts communales et le savoir-faire des entreprises locales. Maîtrise d'œuvre : Christophe Aubertin et Stéphanie Dunand, de Studiolada (54).



Photo : Olivier Mathiotte

POUR EN SAVOIR PLUS

- codifab.fr
- franceboisforet.fr
- fibois-france.fr
- fncofor.fr
- bois-de-france.org
- fnbois.com

Téléchargez le
Questions-Réponses
Le Bois dans la construction



Résilient ! Malgré les effets d'une crise sanitaire sans précédent, le marché du bois de construction fait plus que résister, comme en témoigne la dernière enquête nationale publiée par le Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (Codifab) et France Bois Forêt, en collaboration avec le réseau Fibois France.

Certes, le nombre de logements bois construits en 2020 est en recul de 12 % par rapport à 2018 (année record). À contrario, le chiffre d'affaires des 2000 entreprises de la construction bois affiche une progression de 2 % sur la période.

Un contexte favorable

Ininterrompue depuis 2016, la croissance reste au beau fixe. Et les perspectives sont prometteuses ! L'entrée en vigueur, au début de l'année, de la Réglementation environnementale 2020 (RE 2020) va accroître l'appétence des entreprises du bâtiment pour le bois, matériau biosourcé et stockeur de carbone.

La filière, de son côté, bénéficie des coups de pouce financiers du plan de relance post-Covid (France Relance). Fort de ce contexte porteur, le bois pourrait prendre 8 % du marché des matériaux de construction dès 2023¹, estime une récente étude de Xerfi.

¹ Contre 2% en 2015, selon l'étude Prospective de consommation de matériaux pour la construction des bâtiments neufs aux horizons 2035 et 2050, Ademe-CSTB.

Circuits courts

Comment la filière peut-elle profiter de l'engouement durable pour la construction bois ? D'abord, en développant des relations privilégiées avec les constructeurs favorisant les circuits d'approvisionnement courts ou s'engageant à acheter un volume minimal de bois français, à l'instar de Bouygues Construction qui a signé, au terme d'un accord inédit avec la Fédération nationale du bois (FNB) et le label Bois de France, un contrat-cadre avec l'entreprise Piveteaubois. Ce contrat engage l'entreprise à utiliser 30 % de bois français à partir de 2021 et 50 % en 2025. Cela ne suffira pas. D'où les efforts engagés, depuis quelques années, par plusieurs organisations de la filière pour favoriser la prescription de bois issus de forêts françaises et transformés en France. Tout naturellement, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) accompagne les importants donneurs d'ordre que sont les collectivités territoriales. « *Nous avons renforcé nos actions d'accompagnement de collectivité à propos de la construction en bois local et français à la suite des élections municipales de 2020. En effet, ces élections ont montré l'appétence des futurs élus et de la société pour les questions liées au développement durable. Notre objectif est de sensibiliser les élus aux usages du bois dans la construction, aux enjeux du carbone, aux retombées positives que la construction en bois local et français engendre pour la filière et le développement des territoires. Concrètement, nous les accompagnons dans l'organisation de leurs marchés publics pour recourir au bois local, issu de forêts de proximité ou de démarches de traçabilité des bois, comme les marques de certification Bois des Alpes, BTMC...* », explique Théo Launay, chargé de mission commercialisation et construction bois à la FNCOFOR.



Photo : Matthieu Claudel

▲ L'un des plus anciens bâtiments de la commune d'Arches (88) a fait l'objet d'une réhabilitation en vue de sa transformation en pôle socio-culturel baptisé « L'Hêtraie ». Essences : hêtre (structure et menuiseries) ; Douglas (entrants et chevrons), poutres en épicéa (caissons de toiture). Architecte : Haha Atelier d'Architecture.

DE L'ORIGINE DES BOIS

La demande de bois français va croissant. En 2020, 43 % des achats de bois de construction ont été faits directement auprès de scieries françaises, contre 40 % deux ans auparavant, indique l'étude du Codifab et France Bois Forêt. Ce mode d'approvisionnement devance désormais les achats auprès de réseaux de distribution (42%), de réseaux de négoce (31 %) et de coopératives. À noter que la part des scieries étrangères est passée de 17 % à 15 % durant la période. 41 % des entreprises se voient demander du bois français par leurs clients, contre 39 % en 2018. Les bois utilisés par les entreprises sont certifiés à 96 %. Les certifications FSC (1993) et PEFC (1999) sont les plus demandées. D'autres références régionales et plus spécifiques ont fait leur apparition plus récemment : marque Bois Qualité Savoie (2006, bois-qualite-savoie.com), certification Bois des Alpes (2011, boisdesalpes.net), marque Sud de France (2011, sud-de-france.com), marque Hêtre des Vosges (2011) devenue Terres de Hêtre (2013, terresdehetre.com), certification Bois des territoires du Massif central (2017, boisterritoiresmassifcentral.org).



▲ Le projet Périscolaire Tendon (88) valorise les savoir-faire de la filière forêt-bois de proximité, de la scierie à la construction. Panneaux à caissons en hêtre (murs et toiture), planches d'épicéa sur chant clouées (plancher), hêtre massif (revêtement mural, plafond, escalier, portes), tavaillons de mélèze (bardage). Maître d'ouvrage : Commune de Tendon (88) ; maître d'œuvre : Claude Valentin, Haha Atelier d'Architecture (88). Opération pionnière initiée avec la chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges et le Critt Bois. Premier Prix national de la construction bois 2012.

DU BOIS, POUR QUOI FAIRE ?

Quels sont les usages du bois en construction ? L'enquête du Codifab et de France Bois Forêt donne un aperçu des principaux usages du bois. L'ossature bois est la technique constructive la plus développée : 8 % lors de la construction de maisons individuelles, et près de 70 % dans celle d'immeubles collectifs ou tertiaires (en diminution dans ces deux derniers secteurs). L'étude note une augmentation de 8 à 10 %, entre 2018 et 2020, de l'utilisation des poteaux-poutres lors de la réalisation de maisons individuelles et de bâtiments tertiaires. L'usage de panneaux massifs contrecollés ou contre-cloués a fortement progressé dans les nouveaux immeubles de logements collectifs, passant de 10 % en 2018, à 15 % en 2020.

Retombées positives

Pour diffuser ce message au plus grand nombre, la Fédération s'appuie sur un réseau d'élus « ambassadeurs bois-construction », ancré localement et porteur de messages politiques auprès des pouvoirs publics. Un réseau de chargés de mission sensibilise et accompagne les collectivités en mairie. Lors d'ateliers de formation, de visites de chantiers, de forums dans les salons, ils rappellent les bénéfices écologiques, économiques et sociaux de la construction bois. Les Communes forestières ont ainsi mis en ligne ART, un calculateur de retombées territoriales des projets de construction bois. L'occasion de se rendre compte qu'une large part (69 à 89 %) de la valeur ajoutée d'un projet de construction bois reste dans le territoire hôte.

Le message et l'accompagnement des COFOR sont connectés aux politiques territoriales des collectivités. Par exemple, « nous avons proposé aux collectivités devant réaliser un plan climat-air-énergie territorial (PCAET, NDLR) de prendre en compte les enjeux forestiers et de la valorisation du bois dans leur stratégie », souligne l'ingénieur forestier.

Accompagner les professionnels

L'appétence pour le bois, les responsables de Fibois France l'ont bien perçue chez les prescripteurs. « Tous les professionnels de la construction, des bureaux d'études aux cabinets d'architectes, en passant par les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre, s'y intéressent, notamment ceux qui n'ont jamais réalisé de bâtiments en bois », confirme Laure Plum, coordinatrice réseau à Fibois France, qui, fédérant les douze associations régionales à caractère interprofessionnel de la filière forêt-bois, a lancé des formations pour les professionnels : une initiation en trois jours et une formation de quinze jours. Cette dernière doit permettre de répondre à tous leurs questionnements : spécificités



◀ Le Prix national de la construction bois (PNCB) organise une semaine de visite pour découvrir les lauréats 2021 emblématiques de la construction bois et du savoir-faire à la française. Sur la photo prise le 9 décembre, visite d'Atelier charpentier et bureaux à Requeil (72).

du bois, performances en isolation, etc. « *Notre objectif est d'en faire une formation certifiante* », complète Lucie Meunier, coordinatrice du réseau des 26 prescripteurs bois en régions.

Un pacte avec les entreprises

Aussi important soit-il, ce travail en amont n'est pas suffisant. Raison pour laquelle Fibois implique aménageurs et maîtres d'ouvrage publics et privés. En novembre 2020, Fibois Île-de-France a lancé le Pacte Bois Biosourcés. Les signataires s'engagent pour 4 ans au minimum à réaliser une part de leur production en bois et biosourcés, à n'utiliser que du bois issu de forêts gérées durablement et vise à intégrer 30% de bois français². En complément, ils peuvent aussi choisir de n'utiliser que du bois local sur une opération démonstratrice. Non sans succès : « *Les professionnels sont de plus en plus sensibles à la provenance du bois* », confirme Lucie Meunier. Depuis quelques semaines, Fibois Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes proposent aux entreprises locales de s'associer aux franciliennes. De futurs ambassadeurs de la construction bois en perspective.

De longue date, la Fédération nationale du bois (FNB) a mis en valeur le bois français. En 2015, elle lançait l'association « *Préférez le bois français* », événement annonciateur de la création d'une marque collective. L'association est devenue Bois de France, à l'origine du label du même nom. Après avoir bâti et fait valider le référentiel, Jérôme Martinez s'est lancé dans sa promotion. Principal argument : « *Il s'agit du seul label français garantissant que le bois certifié provient à plus de 80% de forêts françaises et que la transformation, l'assemblage et l'emballage des produits sont effectués en France* », explique le responsable de Bois de France. Et cela paie ! En quelques mois, une centaine d'entreprises s'engagent. En parallèle, l'association a achevé la rédaction d'un guide pour les marchés publics. « *Dédié aux acheteurs soumis au Code de la commande publique, il facilite l'intégration aux marchés publics d'engagements et d'exigences liés aux critères d'empreinte carbone, de traçabilité des bois et d'objectifs de gestion durable des forêts* », conclut Jérôme Martinez. ♦

² 100% PEFC, FSC ou équivalent.

L'ONF s'installe à Maisons-Alfort

La construction du nouveau siège social de l'Office national des forêts touche à sa fin. Érigé sur le site de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA), le bâtiment, qui met en œuvre des bois issus des forêts gérées durablement par l'ONF, est exemplaire aussi bien sur le plan de la performance énergétique qu'environnementale.



Photo : ONF

▼ Construit au sein d'un site protégé, le nouveau siège de l'ONF présente, du côté jardins de l'EnvA, une structure aux lignes découpées qui s'intègre naturellement à cet environnement arboré.

Avec l'inauguration prévue à l'automne 2022, le nouveau siège pourra réunir bientôt les équipes de l'ONF qui, depuis quelques années, travaillent sur deux sites séparés – le bâtiment historique, la tour Saint-Mandé dans le 12^e arrondissement de Paris, et un autre immeuble à Montreuil. Un inconvénient dû à la construction du campus Nation de la future université Sorbonne-Nouvelle-Paris 3. « Cette localisation sur deux sites distants d'une vingtaine de minutes en transport en commun, engendre de nombreuses contraintes organisationnelles et sociales qui ne facilitent pas le travail collectif et nuisent à la productivité des équipes, explique Bertrand Munch, directeur général de l'ONF. Dès 2014, le conseil d'administration de l'ONF et le Conseil de l'immobilier de l'État ont souligné le fait que cette situation ne pouvait

être que transitoire tant elle était peu fonctionnelle. » La décision de regrouper les deux équipes dans un nouveau siège construit sur le terrain domanial de l'École nationale vétérinaire a été prise par le conseil d'administration de l'ONF en septembre 2017. Le projet immobilier a fait en outre, en 2018, l'objet d'une labellisation de la Commission nationale de l'immobilier public (CNIP) validant son équation économique générale. « L'opération immobilière est entièrement financée par la vente de la tour Saint-Mandé, précise Bertrand Munch. Cette cession assure à la fois les coûts de construction et les coûts de maintenance du bâtiment sur les douze prochaines années. »

L'arbre qui ne cache pas la forêt

L'édifice est composé d'un niveau d'infrastructure béton accueillant un

Maître d'ouvrage :

Office national des forêts (ONF)

Maîtres d'œuvre :

Vincent Lavergne Architecture et Urbanisme ; Atelier WOA

BET : Egis Concept (Elioth)

Entreprises : City GC - Hervé (gros œuvre) ; Mathis (charpente bois et métallique)

Coût : 25 M€



◀ La volumétrie très différente des deux ailes du bâtiment s'explique par la dualité des espaces de travail qu'elles abritent : traditionnels et informels.

parking et de cinq niveaux de superstructure majoritairement en bois où l'on distingue plusieurs zones. L'entrée du bâtiment est située sous les porte-à-faux des niveaux supérieurs qui se déploient progressivement au-dessus du parvis d'accès.

Plus loin, on découvre la partie centrale du projet, appelée « rue intérieure ». Qualitatif, cet espace de grande hauteur scinde le bâtiment entre les bureaux institutionnels traditionnels donnant sur l'avenue du Général-Leclerc et la Maison ONF, ouverte sur le petit bois de l'École nationale vétérinaire, avec des plateaux en mezzanine et une toiture dite « parasol ». Cette dernière est composée de fermes-treillis et de poutres en bois lamellé-collé assurant le franchissement grande portée,

UN BÂTIMENT ÉCORESPONSABLE

Murs à ossature bois, panneaux CLT, poutres en lamellé-collé, la structure bois est réalisée principalement en épicéa et en pin provenant respectivement des forêts du Grand-Est et de l'Ouest. Son montage, débuté mi-mars 2021, a duré six mois. Conçu selon un principe bioclimatique, le nouveau siège de l'ONF est également exemplaire sur le plan de la performance énergétique et environnementale. « Une partie de l'électricité nécessaire au fonctionnement du bâtiment sera fournie par les 600m² de panneaux photovoltaïques installés sur les toits et terrasses, précise l'ONF. Cette production d'énergie, autoconsommée, permettra de couvrir la totalité des besoins en électricité des éclairages et des ascenseurs. Sans système de climatisation actif, à production d'énergie et à faible empreinte carbone, le siège de l'ONF vise l'obtention du label E+C-¹, avec un niveau E3-C2 et le niveau Excellence du label BBCA². »

¹ « Énergie plus, carbone moins ».

² Bâtiment Bas Carbone.



Photo : Mathis

▲ Du côté jardins, l'aile abritant les espaces ouverts dédiés aux échanges collaboratifs met en œuvre des fermes-treillis traditionnelles constituées de poutres en lamellé-collé de grande portée sur trois appuis.

VOLUME DE BOIS DE LA CONSTRUCTION

2 170 M³

de produits finis dont

84 %

sont issus de forêts gérées par l'ONF.

tout en permettant de faire entrer indirectement la lumière naturelle.

Le mimétisme avec la forêt est frappant dans la conception de l'édifice et réalisé grâce aux solutions techniques offertes par la construction bois. « À l'image d'un arbre, un axe vertical développe une série de plateaux qui rayonnent autour de lui, explique l'agence Vincent Lavergne Architecture et Urbanisme. La structure composée de poutres-treillis s'y rattache comme des branches à un tronc, afin de limiter les points porteurs et de générer des espaces ouverts offrant de grandes continuités visuelles. »

Une vitrine pour la filière forêt-bois française

Au-delà de la structure, le matériau bois est également décliné de multiples façons au travers du mobilier, de

l'habillage des parois, des sols et de la décoration. Ainsi, outre les charpentiers, d'autres métiers de la filière, ébénistes, menuisiers, etc., ont l'occasion de mettre en valeur leurs savoir-faire. Si l'utilisation du bois dans ce projet était une évidence, le maître d'ouvrage tenait également à ce que la matière première provienne des forêts gérées par l'ONF. « Les maîtres d'œuvre avaient toute liberté dans le choix des essences, mais devaient proposer et justifier l'usage d'essences variées remplissant différentes fonctions comme éléments ou composants de construction selon leurs propriétés intrinsèques reconnues, parmi lesquelles : résistance mécanique, durabilité, aspect, facilité de transformation, disponibilité, souligne Bertrand Munch. Ainsi, les structures porteuses ont été réalisées en épicéa, en pin



Largement vitrée et habillée d'un bardage métallique, la façade recouvre, telle une écorce, une structure porteuse constituée majoritairement de bois.

et en Douglas ; les menuiseries intérieures sont en hêtre ; les menuiseries extérieures – mixtes bois/aluminium – sont en chêne, de même que les parquets et marches d'escaliers ; la banque d'accueil, elle, est en robinier. »

À terme, le bâtiment de 7 600 m² va accueillir 365 personnes, soit l'ensemble des services de la Direction générale de l'ONF ainsi que ses filiales Énergie, Logistique et Végétis. Moderne et fonctionnel, il intègre des espaces adaptés aux nouveaux usages et modes de fonctionnement : travail collaboratif, réunions à distance, dématérialisation... « Cette démarche doit conduire à une meilleure qualité de vie au travail et à une efficacité accrue des coéquipiers », conclut le directeur général de l'Office national des forêts. ◆

COMPOSITION DE LA SUPERSTRUCTURE

- 3 450 m² de planchers nervurés PNM Mathis (961 m³)
- 732 m³ de structure en bois lamellé-collé
- 82 m³ de bois massif
- 970 m² de murs à ossature bois
- 25 t de connecteurs métalliques
- 87 t de charpente métallique





Stéphane Marie : « Il est intéressant de montrer toute l'intelligence qui peut se développer autour du bois qui est un matériau durable et renouvelable presque à l'infini. »

Présentateur de l'émission de France 5 « Silence, ça pousse! », Stéphane Marie revient, trente séquences plus tard, sur sa collaboration avec la filière Forêt-Bois, née à l'été 2019. Zoom sur une incursion durable et réussie.



© Emmanuel Paris

Après les seize premiers sujets réunis dans notre revue la Lettre B n° 38 bis, comment votre travail avec la filière s'est-il développé pour ces nouvelles séquences ?

Dans les premières séquences nous présentions une chaîne de tâches et de savoir-faire donnant à comprendre des métiers importants à la base de la production notamment avec les ambassadrices. Dans ces nouveaux sujets, nous sommes allés chercher des aspects plus pointus et des usages du bois que l'on n'a pas forcément en tête. Une évolution qui invite notamment à "réfléchir" à partir de plusieurs points de vue. Au fur et à mesure des numéros de l'émission "Silence, ça pousse", nos équipes sont devenues de véritables "têtes chercheuses" avec une capacité d'écoute pour détecter des sujets qui intéressent et aussi des sujets inattendus, à côté desquels on passerait si l'on n'avait pas développé un regard plus affûté. Nous proposons les sujets mais c'est toujours France Bois Forêt qui valide les sujets sur des critères filière.

Quel a été l'axe de travail de ces nouveaux tournages ?

Leur axe commun c'est la curiosité ! Il est très utile de montrer la complexité des choses, de donner à voir des savoir-faire dont on ignore parfois qu'ils existent. Il est important de montrer que le monde est plus compliqué que parfois on aimerait le voir ou qu'on ne le sait. En allant voir des professionnels comme ceux que nous avons rencontrés, qui heureusement savent encore faire des choses et transmettent ces choses, les gestes, les savoir-faire, je trouve cela formidable. C'est une vraie question la transmission aujourd'hui.

Ces séquences mettent en lumière de multiples possibilités de transformation du matériau bois. Que pensez-vous que cela puisse apporter aux téléspectateurs ?

Il est intéressant de montrer toute l'intelligence qui peut se développer autour du matériau bois avec l'idée qu'il est durable et renouvelable presque à l'infini. J'avoue que ces différents sujets m'ont aussi personnellement amené

à "tendre l'oreille", à écouter autrement la façon dont on plante des arbres. Une ressource inépuisable, si on y fait attention et que l'on prend soin de la replanter. L'intérêt de nos sujets, c'est de donner à voir tous ces angles : on plante des arbres, on les fait pousser, à un moment donné on les fait tomber et on fabrique des maisons, des petites cuillères... Nos sujets ont vocation d'aider à prendre conscience des choses à côté desquelles on passe sans les voir vraiment.

Quels sont les métiers de la filière Forêt-Bois qui mériteraient encore d'être mis en valeur ? Pourquoi ?

Avec certains sujets il y a un déclin qui peut se produire. L'idée de suivre la forme de l'arbre et d'en faire quelque chose, tout en évitant justement de briser ses fibres, et de leur laisser toute leur intégrité, toute leur puissance, cela permet de mieux comprendre le matériau lui-même ! C'est ce genre de choses qui me plaisent. Chaque métier a ses révélations, ses connaissances du matériau et pour l'exploiter à des fins qui lui sont propres. Je n'ai aucun doute sur le fait que l'on pourra encore faire découvrir de cette façon des pépites et rencontrer des professionnels avec des savoir-faire qui sont spécifiques à leurs métiers au sein de la filière.

Parmi les nouvelles séquences, quelle est celle qui vous a permis de découvrir un savoir-faire que vous connaissiez peu jusque-là et donné l'envie de la présenter ?

Charpentiers sans Frontières est mon sujet préféré. Au centre, il y a le bois, autour il y a du patrimoine et pour tenir tout ça il y a des femmes et des hommes et du savoir-faire ! Se confronter à la matière avec son œil, ses bras, son corps, son esprit, c'est très gratifiant et en plus cela semble juste par rapport à la finalité de l'ouvrage ! À dire vrai, j'aurais aimé que ce sujet dure plus longtemps pour que l'on dévoile d'autres choses, par exemple par rapport au fil du bois... !

Pour le second sujet en lien avec Notre-Dame, "le choix des chênes", qu'est-ce qui vous a intéressé de le présenter ?

Dans ce sujet, le coup d'œil est très important, on a besoin

de quelqu'un qui a cette faculté d'observation ! Il cherche et regarde l'arbre en sachant ce que l'arbre peut proposer ! C'est bien, dans ce monde où tout semble dicté par "la matière se plie à la volonté de la chose plastique". On est dans une logique inverse : l'arbre est vivant, il a une forme et il y a quelqu'un qui a un œil qui est à même de voir et qui sait ce qu'il veut mais qui ne veut pas faire n'importe quoi avec n'importe quel arbre. Ça, c'est ce qui m'intéresse : donner à voir ce qui bouleverse un peu les "lignes", en optimisant ce que l'arbre peut proposer.

Plusieurs sujets sur le patrimoine sont illustrés dans les séquences. Pourquoi selon vous s'agit-il d'une démarche importante aujourd'hui ?

En France, où l'on a beaucoup investi dans le patrimoine, œuvrer pour le sauvegarder, le restaurer ou le reconstruire, tout cela est possible grâce à des compétences qui permettent de les maintenir. Le chantier de Notre-Dame est l'opportunité de valoriser des artisans et le savoir-faire français, c'est une manière de transmettre ce qui doit l'être. Cela me paraît parfaitement cohérent avec cette relation que la France a avec son Histoire.

Le sujet sur les **treillages** à Versailles rappelle des gestes métiers et une utilisation du matériau bois qui ont traversé le temps, sous nos yeux sans que l'on en imagine la complexité. Dès que le treillage en bois est en volume cela nécessite de l'ingéniosité et du calcul, le résultat est spectaculaire !

Le sujet sur le **feuillardier** témoigne lui aussi à sa façon d'un savoir-faire et de la sauvegarde d'un métier. Tout est dans le geste et dans la transmission, jusque dans la continuité d'utilisation des mêmes outils de génération en génération !

Au-delà des utilisations du matériau bois toutes aussi habiles les unes que les autres que nous disent les autres portraits métiers ?

Le **scieur ambulant** incarne la tendance de ces métiers qui se rapprochent de nous pour façonner quelque chose qui soit proche de nos besoins. C'est la notion de proximité. De nos jours il devient important d'avoir des professionnels qui s'adaptent, qui sont au plus près du besoin, de manière juste par rapport à ce que la nature et la sylviculture proposent.

Le **merrandier**. Des "secrets" aux astuces de réalisation on y dévoile tout un savoir-faire quasiment ancestral, méticuleux et patient. Un sujet à voir sans modération !

Le **designer ébéniste** pourrait être comparé au sujet sur les Charpentiers sans Frontières mais à une échelle infiniment plus petite. Il aide à regarder différemment, avec "douceur" le matériau bois. Il y a de la poésie et c'est aussi le matériau lui-même qui apporte cela.

Le **formier** est un sujet quasiment artistique. Le bois de tilleul utilisé pour devenir forme de chapeaux qui prendront vie : c'est tout un art, extraordinaire !

Le **"mulch"** démontre ici encore la créativité qu'apporte le matériau bois, qui plus est comme filon d'une économie circulaire vertueuse qui fournit un produit écoresponsable et bon pour la nature... à partir de palettes !

Les sujets sur les vergers à graine, les pépinières, ou encore les haies bocagères ont une vocation pédagogique évidente et sont complémentaires. Pouvez-vous nous en dire plus ?

En première ligne, le besoin d'informer et de former dès le plus jeune âge, et de faire comprendre les phénomènes de croissance des arbres sont essentiels. Mais on est aussi sur ces sujets à portée pédagogique face à une grande complexité. Il y a des points de vue qui diffèrent et qui divergent. Est-ce pour autant que le monde est simple ? Donner à voir des choses différentes les unes des autres c'est peut-être aider les personnes à avoir un point de vue. C'est un peu notre travail : fournir des informations pour avoir une pensée plus enrichie, nourrie de choses qui permettent d'avoir une petite idée de l'endroit où on se trouve. Aider à se forger une opinion personnelle, pas forcément tranchée mais mieux éclairée et équilibrée, car ce sont des sujets qui sont très clivants. Plus on argumente, dans tous les sens, plus on peut « décliver ». Les choses sont plus grises, plus complexes et nuancées que certains le croient. Et c'est intéressant de se poser des questions et d'ajuster les réponses de façon plus argumentée et de façon plus diverses : les réponses ne sont pas nécessairement les mêmes partout, pour tout. Et pour cela, il faut avoir un peu de connaissances.

Enfin, quelles surprises révèlent les sujets inattendus que sont la forêt engloutie et les brise-lames de Saint-Malo ?

La **forêt engloutie** est un sujet relativement inouï. Elle nous parle du "mouvement", et ce sont les arbres qui témoignent ! Cette forêt était là il y a 8300 ans, c'est magique ! Il faut se rendre compte que le changement climatique, le réchauffement de l'atmosphère, l'élévation des eaux de la mer... sont des réalités qui devraient faire davantage bouger les lignes. C'est bien d'en prendre conscience pour ensuite réfléchir à ce que l'on doit faire.

Les **brise-lames de Saint-Malo** montrent un usage supplémentaire et pertinent de ce que propose le bois. Ce bois de chêne brogneux qui peut être a priori envisagé comme un matériau putrescible face aux intempéries. On y apprend que ces troncs sont plantés là pour une durée probablement très longue et presque inattendue pour jouer leur rôle de brise-lames. Ce qui est "amusant" ici est que c'est le bois qui protège la pierre ! Des troncs d'arbres dressés, comme surgissant de la mer, vont protéger des remparts construits depuis des centaines d'années. Et quand on apprend que ces troncs d'arbres, au fur et à mesure du flux et du reflux seront façonnés par la mer, par l'humidité, les vagues, la salinité, on comprend à quoi serviront leurs rides : elles vont à leur tour jouer un rôle pour la biodiversité marine en abritant des coquillages, et devenir un habitat !

Je laisse aux lecteurs découvrir ces sujets de "Silence, ça pousse", en espérant qu'ils les apprécieront autant que nous avons eu d'enthousiasme à les produire : à voir et revoir en replay sur france.tv et le samedi à 10h40 sur France 5.

Pour voir et revoir les séquences *Silence, ça pousse* :

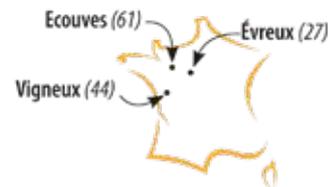
- Diffusion sur France 5 le samedi à 10 h 40
- En avant-première le vendredi à 17 heures sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse/
- À revoir en replay sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse
- Les séquences en partenariat avec la filière Forêt-Bois sur la chaîne YouTube de France Bois Forêt et sur

SILENCE,
ça pousse!



en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Les pépinières et la pédagogie

Séquences tournées à : Vigneux (44-Loire-Atlantique), Ecouves (61-Orne), Évreux (27-Eure)

Trois millions et demi de Français possèdent un "morceau de forêt" : des parcelles n'excédant pas 4 hectares pour la grande majorité. Souvent hérités, ces bois, puits de carbone, réservoirs de biodiversité et producteurs de matière première doivent être entretenus et gérés durablement afin de maintenir leurs fonctions environnementale et économique. Gestionnaires et pépiniéristes ont vocation à donner tous les conseils nécessaires. Différents projets pédagogiques aussi, comme la Journée Internationale des Forêts ou encore "La Forêt s'invite à l'école", permettent d'apprendre les bons gestes dès le plus jeune âge.



Jean-Guénolé CORNET, fondateur de Neasyiva



La forêt doit à la fois avoir des espèces qui conviennent au sol et qui poussent et des espèces qui conviennent aux besoins des territoires demain.



"La forêt s'invite à l'école" est une première approche de la gestion durable des forêts. (Samuel Lemonier)



Avec l'aide des pépiniéristes les élèves de la maternelle au lycée participent à une plantation de haies et de bosquets.



Aidé par l'ONF, en lien avec la forêt s'invite à l'école ce jeune futur pépiniériste (A. Chauouche) dirige la classe pour mener à bien son projet : reboiser son espace de vie.



Dans ces projets, les jeunes vont acquérir beaucoup de notions qui vont aider pour le futur. Comme ils le disent, c'est dans 50 ans qu'ils verront ces arbres-là : "aujourd'hui on plante pour l'avenir !"



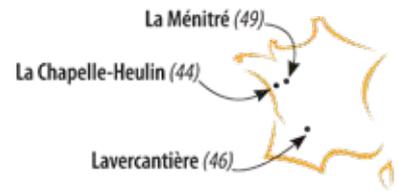
<https://youtu.be/IMLNJSpmDPs>



<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/7797-les-pepinieres>

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Les vergers à graine

Séquences tournées à : Lavercaillère (46, Lot), La Ménittré (49-Maine-et-Loire), La Chapelle-Heulin (44, La Chapelle-Heulin, Loire-Atlantique)

Dans la perspective d'une évolution de notre météorologie, l'adaptabilité des forêts devient un enjeu majeur pour la foresterie contemporaine. Dans le massif du Frau (Lot), 170 hectares de conifères fournissent la production de graines forestières améliorées. Des essences suivies scientifiquement et sélectionnées pour s'acclimater à l'environnement de demain.



Les arbres sont plantés en ligne et relativement espacés, de façon à ce que les houppiers (la tête) puissent donner un maximum de fleur...



...et donner un maximum de fructification de cônes. La récolte va permettre de faire des boisements et des reboisements en France.



La récolte concerne le douglas, puis le pin laricio, le cèdre et le pin sylvestre, à raison d'environ 100 litres par jour.



Le programme des vergers remonte aux années 70. Aujourd'hui on inclut des résistances nouvelles pour faire face aux éléments climatiques.



Chaque arbre est répertorié et lorsque la récolte est validée, elle est certifiée : une garantie de qualité et aussi de traçabilité.



Une fois la récolte terminée, vient le temps du triage des graines : une étape déterminante pour la qualité des plants forestiers.



Sur 250 litres on extrait 2 kilos de graines. Un rendement relativement faible mais qualitatif !



Cône de Cèdre de l'Atlas : une espèce très demandée pour adapter les forêts aux évolutions du climat.



Ici une variété de Pins mieux armés face au réchauffement climatique vient d'être plantée.

https://youtu.be/G41aW1p4m_U



<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/8053-verger-a-graines>

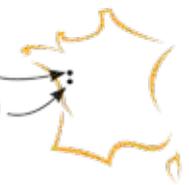
en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Chemillé-en-Anjou (49)

Chantonay (85)



Les haies bocagères

Séquences tournées à : Chemillé-en-Anjou (49, Maine-et-Loire)
Chantonay (85- Vendée)

Les haies bocagères font partie intégrante de l'histoire de l'agriculture, mais pendant plusieurs décennies, elles avaient quasiment disparu du paysage. Conscients de leur importance, des agriculteurs les replantent. Ils sont conseillés notamment par le Groupe de Recherche pour une Agriculture Paysanne et Autonome (GRAPA).



Pierre-Yves Marquis, Technicien environnement au CPIE Sèvre et Bocage



Tiphaine Terres, animatrice agriculture durable, CIVMABS (à droite)

Expliquer l'intégration du bois bocager dans le fonctionnement des exploitations : une solution d'avenir pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux.



De plus en plus d'agriculteurs plantent des arbres, en haies, en agroforesterie, en boisement, pour améliorer les mécanismes agroécologiques de leurs fermes.



Les arbres sont sélectionnés pour les bénéfices qu'ils apporteront à terme : brise-vent, ombre, séparation des champs, lutte contre l'évapotranspiration, etc.

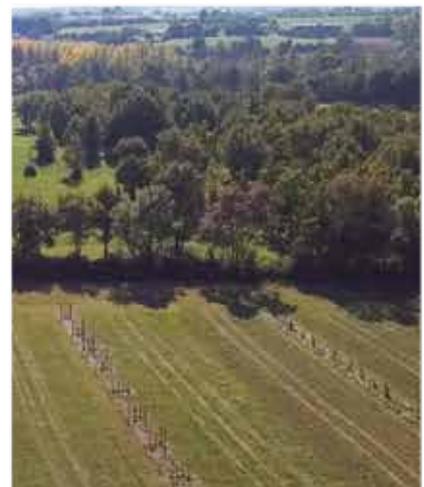


Entretien et diversifier les haies bocagères c'est aussi préserver la biodiversité.



Sylvain Vergnaud, co-gérant à la Ferme Ursule (à droite)

Chaque arbre est suivi avec soin pour atteindre les objectifs fixés au bon endroit.



L'agriculture sera performante demain en laissant une place importante à l'arbre.

YouTube <https://youtu.be/dJ7EAbZC1fY>



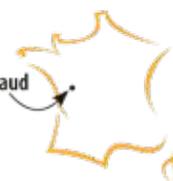
<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/8042-les-haies-bocageres>

en partenariat avec

SILENCE,
ça pousse!



Château-Thébaud



Le scieur ambulant

Séquences tournées à : **Château-Thébaud (44-Loire-Atlantique)**

Avec sa scierie ambulante, Didier Douillard, scieur de long, se déplace lui-même au plus près de là où les arbres sont tombés pour les valoriser à la demande de ses clients et pour tous types d'utilisations charpente, bardage, plateaux, à partir des coupes réalisées en planche. Résultat d'une reconversion ce travail est aujourd'hui possible grâce à une formation courte pour apprendre la conduite de la scie, et une solide culture du bois et des essences.



La scie est apportée sur les chantiers des particuliers, agriculteurs, etc. et mise en place en une heure et demie.



L'installation de la machine demande environ une heure vingt.



Le travail est valorisé au mètre cube et commence par la prise des mesures de chaque bille de bois avant d'entamer le «plan de sciage».



L'objectif est de tirer le meilleur parti de la grume et de tout utiliser. Question de rentabilité pour le client et d'optimisation pour chaque pièce de bois.

YouTube <https://youtu.be/fqw8ONSvfh0>



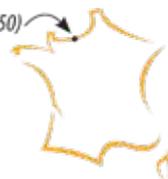
<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/7799-scieur-ambulant>

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Avranches (50)



Charpentiers sans Frontières

Séquences tournées à : Avranches (50-Manche)

C'est en 1992 que François Calame, ethnologue et passionné de charpentes anciennes a créé l'association Charpentiers sans Frontières. Guidé par son admiration pour le métier de charpentier, il réunit dans le monde entier plusieurs centaines de professionnels bénévoles et passionnés par la construction en bois sur des chantiers axés sur le patrimoine. L'association intervient ici dans le cadre d'une exposition itinérante au sujet de la ferme N°7 de Notre-Dame de Paris.



François CALAME

Au lendemain de l'incendie de la cathédrale en 2019, l'association a contacté la maîtrise d'œuvre de l'édifice pour faire part de son souhait de participer au projet de sa restitution.



Les charpentiers œuvrent à la reconstitution de la ferme n°7 de la cathédrale dès juillet 2020. À nouveau assemblé ici à Avranches, l'ouvrage est en exposition itinérante, après Paris lors des Journées Européennes du patrimoine 2020.



Pour le chantier de Notre-Dame les charpentiers utilisent les formes et types d'outils en usage au début du XIII^e siècle mais ne s'empêchent pas d'utiliser de temps en temps aussi des outils de conception plus récente.



Le geste manuel est très riche de sens : il permet l'épanouissement de la personne et une sensibilité de rapport à la matière.



Mise en œuvre de techniques de levage en usage dans le sauvetage en alpinisme : des techniques de haute technologie actuelle, cependant non mécaniques, qui permettent de tirer parti de l'ingéniosité de l'être humain.

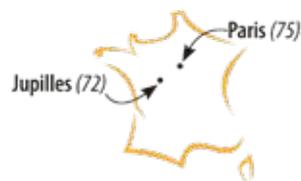
 **YouTube** <https://youtu.be/N-KNuQJ0Znc>



<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/8043-charpentier-sans-frontieres>

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Le choix des chênes pour Notre-Dame de Paris

Séquences tournées à : Jupilles (72-Sarthe) et Paris (75-Paris)

Détruite par les flammes le 15 avril 2019 la charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris, également baptisée la forêt, va faire peau neuve. La reconstruction se fera à l'identique dans sa forme médiévale. Pour la flèche de Notre-Dame, première grande étape du chantier, les bois nécessaires doivent être relativement étoffés, assez gros en diamètre (60 à 70 cm), droits, le plus droit possible sur 12 à 14 m de haut. Des milliers d'arbres sont entretenus dans cet objectif, mais seulement quelques-uns répondront aux critères requis et choisis d'abord grâce à un œil expert.



Sur une commande de 1000 chênes, Philippe Gourmain (expert forestier, à droite) explique dans quelle mesure chaque arbre doit correspondre à un élément identifié dans les plans très documentés de Viollet-le-Duc.



Le grimpeur ou éhouppeur coupe les grosses branches charpentières dans la tête de l'arbre pour ne garder que quelques branches du houppier qui joueront un rôle d'amortisseur lors de la chute du tronc.



Pour que l'arbre puisse tomber dans les meilleures conditions, des opérations précises sont nécessaires : ici les bûcherons réalisent des hanches qui lui serviront de "pattes" avant de faire l'entaille de l'arbre.



Pour Rémy Fromont, Architecte en Chef des Monuments Historiques, le chantier bénéficie d'une conjonction extraordinaire : connaissance des charpentes disparues par les relevés humains et tridimensionnels numériques, disponibilité de la matière première (de toute la France), compétences techniques et moyens financiers. Rendez-vous en 2024 !

<https://youtu.be/XaQqDrwL0jA>



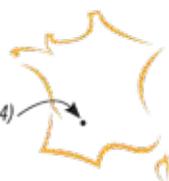
<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/7798-notre-dame-de-paris>

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Tamniès (24)



Le feuillardier

Séquences tournées à : Tamniès (24-Dordogne)

Guy Philip est l'un des rares feuillardiers français en activité. Il connaît à la perfection les gestes qui lui ont été transmis de génération en génération pour fabriquer des feuillards, ces tiges de bois de châtaignier qui seront fendues en deux avant d'être ajustées et assouplies pour devenir ces cercles de bois ornant notamment les fûts de vins et spiritueux. Focus sur un savoir-faire d'antan accompli avec passion.



Le bois est coupé à 3 - 4 ans (pour un diamètre idéal) pendant la période hors sève afin de conserver son écorce. Au printemps, il pourra repousser naturellement.

Dans un geste coordonné des deux mains, la tige est séparée en deux parties.



Le côté plat du feuillard est égalisé manuellement (photo 1) avant de passer dans une cintreuse qui assouplit le bois vert (photo 2).

Le cercle galbé est ensuite finalisé à la main dans un geste quasiment "machinal" depuis 54 ans, mais uniquement manuel!

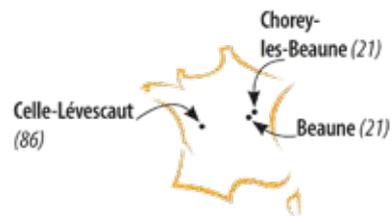
Si la fabrication de feuillards est une activité économique elle est aussi pour Guy Philip une manière "d'élever la forêt et de la régénérer de façon naturelle".

<https://youtu.be/MR7FQ02XbpE>

<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/7794-le-feuillardier>

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Bertrand COTREUIL, Directeur Silvabois



Le merrandier

Séquences tournées à Celle-Lévescaut (86 – Vienne), Beaune et Chorey-les-Beaune (21-Côte d'Or)

Les arbres recherchés dans les métiers de la merranderie et de la tonnellerie peuvent avoir entre 150 et 180 ans avec une croissance lente et relativement fine pour que le bois apporte le meilleur de ce qu'il a au futur vin qu'il côtoiera. Les chênes sessiles et pédonculés sont les deux types qui servent principalement. Le chêne a cette particularité que quand il est transformé dans le sens de son fil, il ne fuit pas. L'arbre sélectionné sera utilisé depuis le pied jusqu'à 7 ou 8 mètres. Le rendement est d'environ 10 à 15 tonnes pour un arbre.



Les troncs après avoir été débités en morceaux d'un mètre deviennent des billons qui sont fendus mécaniquement. À noter : "le coin ne triche pas" : l'arbre va se fendre exactement comme il doit être fendu !



Des planches sont découpées à partir de chaque part de "camembert" obtenue à l'étape précédente. Les merrains sont ces planches qui une fois assemblées à leurs "consœurs" permettront de fabriquer le tonneau.



Les merrains suivent alors un processus de maturation : pendant un an et demi à deux ans et demi ils "subissent" les intempéries qui enlèveront ses mauvais tanins. Seul le bon tanin restera pour donner le meilleur de lui-même.



La mise en rose : les douelles sont mises en place à l'intérieur du cercle en alternant les différentes largeurs pour avoir une certaine cohérence et une belle tenue du tonneau.



Au centre du tonneau un feu (de bois) est mis en service une vingtaine de minutes avant d'être passé ensuite au cintrage pour la finalisation.



On compte seulement 2% de la production mondiale de vin qui passe en fût de chêne. Celui-ci est un vecteur qui contribue à l'équilibre des vins... à consommer avec modération !

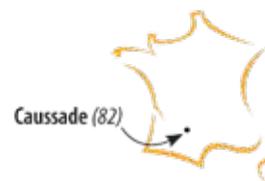
<https://youtu.be/nh4FGHxf-c>



<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/7795-le-merrandier>

en partenariat avec

SILENCE,
ça pousse!



Le formier

Séquences tournées à : **Caussade (82-Tarn-et-Garonne)**

Didier Laforest exerce un métier qui vient de loin, d'aussi longtemps que les chapeaux existent. Il est formier : il façonne des blocs de bois pour réaliser des formes à chapeaux utilisées par les modistes et les chapeliers. Un métier exercé avec passion tant il aime notamment le contact avec la matière et son odeur pour produire toutes formes de chapeaux. Il existe seulement trois formiers en France et une dizaine en Europe à pratiquer le métier de cette façon-là avec des outils qui n'ont pratiquement pas évolué depuis le Moyen Âge.



Le bois de tilleul est l'essence choisie pour ses multiples avantages : il n'a pas de tanin, il est neutre, blanc et n'a pratiquement pas d'aubier.

C'est un bois tendre qui résiste à la chaleur et à l'humidité et dans lequel on peut piquer des épingles. Il cumule de très nombreux avantages.

La forme sera réalisée comme toujours à partir d'un ovale car la tête n'est pas ronde.



À partir de l'ovalité, il s'agit de "tomber les arêtes" pour obtenir la forme souhaitée en s'adaptant à la matière et au fil du bois.

La forme doit être plus petite que le produit fini pour pouvoir mouler le chapeau dessus.

"Tout le monde a une tête à chapeau. Il suffit de trouver le chapeau qui ira avec la forme du visage et ce qui nous définit !"

YouTube <https://youtu.be/PKsN8Q4jOKw>



<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/7801-le-formier>

en partenariat avec

SILENCE,
ça pousse!



Le mulch (à partir de palettes)

Séquences tournées à : **Wasselonne (57-Circonscription départementale Bas-Rhin)** et **Walscheid (57-Moselle)**

Yaneck Blanc est à la tête d'ORT Solutions Premium qui fabrique et commercialise des emballages bois et notamment de la palette qu'il produit à l'état neuf, qu'il répare et qu'il reconditionne. Son entreprise multi-activités est aussi investie dans la production de mulch à partir de palettes qui ne peuvent plus être utilisées. Une manière efficace et utile économiquement d'appliquer jusqu'au bout les principes de l'économie circulaire à laquelle il est très attaché.



Le bois utilisé pour les palettes est sélectionné en fonction de ses propriétés et notamment sa dureté et sa résistance.



Au fur et à mesure de leurs rotations, les palettes sont réparées en accord avec la politique d'économie circulaire mise en place.



Maillon indispensable de la chaîne logistique, les palettes du monde entier se retrouvent ici au sein du centre de revalorisation et de tri.



Les palettes "en fin de vie" ont encore une vie ! Passées au broyeur elles permettent d'obtenir un mulch de qualité et propre.



Le mulch est du paillis que l'on va retrouver notamment dans les jardins ou encore en source pour la production d'énergie.



Un produit qui ne blesse pas, issu de processus de transformation qui en font un produit extrêmement sûr et vendu principalement aux communes locales.

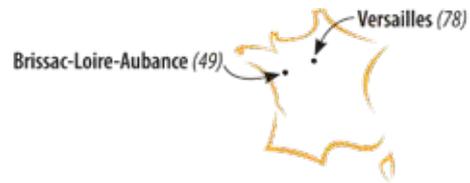
 **YouTube** <https://youtu.be/MbjB107rZuA>



<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-bfb-tv/episodes/7986-de-la-palette-au-mulch>

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Le treillage



Séquences tournées à : Versailles (78-Yvelines) et Brissac-Loire-Aubance (49 – Maine-et-Loire)

Imaginé au temps des Romains pour soutenir la vigne, le treillage est devenu un objet de décoration à Versailles. Ces 40 km de barrières végétales sont une véritable symbiose entre l'architecture et l'art du treillage. Au tout début de l'intervention de Le Nôtre, dans les années 1660, pour délimiter la stricte géométrie des bosquets, avant que les arbres ne poussent, on plaçait des clôtures de treillage, simples palissades. Cela permettait d'avoir déjà la géométrie stricte des bosquets.



Des architectures, des pilastres, des arcs de triomphe sont créés pour faire grimper les plantes mais aussi pour donner une volumétrie et une architecture qui fasse "vibrer" la maçonnerie.



Laurent Choffé, Architecte des Monuments Historiques

C'est notamment le châtaignier qui est utilisé dans l'art du treillage. Pour ces cercles, un système de cuisson est mis au point pour que la latte de châtaignier s'enroule parfaitement.



Il existe aussi des treillages bruts simplement attachés avec un fil de cuivre employé pour une parfaite intégration sur le bois et ses propriétés techniques et bactéricides.



Le pin maritime est également utilisé pour le treillage. C'est un « beau bois » de travail qui ne fait pas d'éclat et qui est lisse.



Bernard SAVARY, Treillageur

Treillageur est un métier d'art avec 3 ou 4 spécialistes en France. Souvent c'est l'architecture classique qui sert de modèle.



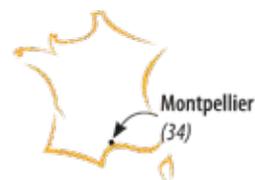
L'ouvrage peut vite devenir sophistiqué quand il devient perspective ou mise en volume avec de « simples » petits bois qui guideront la vue.

YouTube <https://youtu.be/ZMHE0Fmldyw>

FBF TV <https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/7796-le-treillage>

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Thibaut Malet, designer ébéniste

Séquences tournées à : **Montpellier (34-Hérault)**

Thibaut Malet est designer ébéniste, «tombé dans le bois» depuis l'enfance. Il explore avec talent un univers enfantin qui n'a quasiment pas de limite en termes d'échelle : jouets, objets de décoration, figurines de collection, sculptures, ou encore reproduction de paysage ou de bâtiments à partir d'une simple photo. Il a trouvé son inspiration notamment au gré de séjours au Canada et en Amérique du Sud, mêlée avec sa passion du voyage, de la montagne et du travail du bois. Sa passion est de faire travailler l'imaginaire qui parle aussi bien aux enfants qu'aux adultes.



Si l'essence de hêtre est souvent utilisée, il travaille aussi avec les essences de noyer, chêne et frêne, d'origine France !



L'objectif est de rentabiliser les plateaux de bois sélectionnés : en travaillant à petite échelle il est possible d'optimiser un arbre au maximum.



Le hêtre étant un bois assez clair, il a été retenu pour ce projet afin d'avoir une teinte monochrome et l'aspect très naturel du bois.



La création est faite sur mesure. Les réalisations retranscrivent les souvenirs des clients.



Thibaut Malet exerce ce métier avec une réelle fascination qui remonte au temps où il faisait des maquettes.



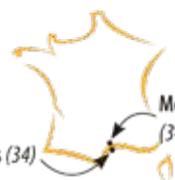
"Il y a une douceur de la matière, on peut tout faire avec le bois" : des maisons que l'on habite "pour de vrai" jusqu'aux miniatures !

YouTube <https://youtu.be/8aNNskRHE6I>

FBF TV <https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/7800-thibaut-malet>

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Montpellier (34)

Palavas-les-Flots (34)



Marie-Pierre JÉZÉGOU, Ingénieure du DRASSM (à gauche)



La forêt engloutie

Séquences tournées à : Palavas-les-Flots et Montpellier (34-Hérault)

Entre Palavas-les-Flots et Carnon, dans le midi de la France, des plongeurs ont trouvé une forêt au fond de l'eau. La découverte de ces souches d'arbres avec leur système racinaire enfoui à une dizaine de mètres et camouflé par le sable est unique en Europe du Sud. Seules deux autres forêts immergées ont été recensées dans le monde : dans le golfe du Mexique et au Pays de Galles. Plongée au cœur d'une découverte de plus de 8300 ans.



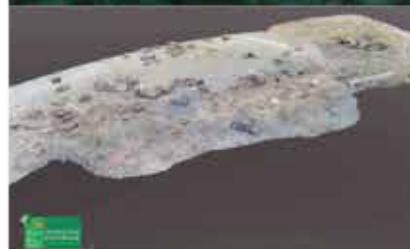
Jean-Yves JOUVENEL, plongeur du GRALL



Les plongeurs pensaient avoir trouvé une épave. Après analyse il s'agissait d'arbres. Une surprise qui a déclenché des recherches.



Les opérations ont été organisées avec l'aide d'une équipe du CNRS pour dater la forêt avec précision.



La Forêt a été révélée car le sable qui la protégeait a disparu. Un relevé photographique et une reproduction en 3D (photo 2) ont été réalisés.



1



2

Les branches sont emmaillottées de bande Velpau (photo 1) permettant de conserver leur humidité avant d'être remontées en surface.

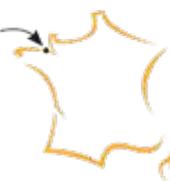
Les souches sont étudiées à l'Institut des Sciences de Montpellier, notamment pour savoir si elles portent les traces d'une activité humaine.



Une fois découverte la forêt donne des indications précises sur la remontée du niveau de la mer.

<https://youtu.be/mdrscn8rm5c>

<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/7985-la-foret-engloutie>



Les Brise-lames de Saint-Malo

Séquences tournées à : Saint-Malo (35-Ille-et-Vilaine)



Les incontournables brise-lames qui protègent la digue de Saint-Malo des assauts de la mer font partie de la carte postale et du patrimoine malouins. Ils ont été l'objet d'un chantier impressionnant qui a duré quatre mois avant que leur propriété ne soit transférée de l'État à celle de l'agglomération dans le cadre de nouvelles compétences sur la prévention des inondations : 500 brise-lames sur 3000 ont été remplacés.



Gilles FOUQUERON, historien



Gilles LURTON, Maire de Saint-Malo



Sandrine MARY, direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine



En 1698 Vauban a fait installer les premiers brise-lames : plus petits (1 m hors d'eau) contre ceux d'aujourd'hui (4 à 5 m hors d'eau).

Un chantier atypique : s'adapter aux horaires de marées, aux intempéries, et recourir à des matériels spécifiques pour planter les brise-lames.



Laurent Vidoni, conducteur de travaux responsable du chantier (Merceron TP)

L'objectif du chantier est aussi de rester fidèle à l'image d'origine : une disposition en quinconces sur une ligne sinueuse en hauteur et en longueur.



Les pieux de chêne brogneux (avec nœuds) de 7 m de long seront enfoncés de 2,50 m dans le sol.



Les troncs sont positionnés avec précision à travers une armature en acier.



Le sable et l'enrochement remis en place viendront se serrer sur le pied des pieux pour les stabiliser pour de nombreuses années.



Les pépinières et la pédagogie



Les vergers à graine



Les haies bocagères



Le scieur ambulant



Charpentiers sans Frontières



Le choix des chênes pour Notre-Dame de Paris



Le feuillardier



Le merrandier



Le formier



Le mulch (à partir de palettes)



Le treillage



Thibaut Malet, designer ébéniste



La forêt engloutie



Les Brise-lames de Saint-Malo



Pour voir et revoir les séquences *Silence, ça pousse* :

- Diffusion sur France 5 le samedi à 10 h 40
- En avant-première le vendredi à 17 heures sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse/
- À revoir en replay sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse/
- Les séquences en partenariat avec la filière Forêt-Bois :
 - sur la chaîne **YouTube** de France Bois Forêt
 - sur la chaîne **FBF TV** - la TV digitale de France Bois Forêt : <https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/>

Retrouvez les vidéos *Silence, ça pousse* ! également sur franceboisforet.fr

Ensemble pour une forêt durable et responsable

DES SERVICES POUR DÉCLARER VOTRE CVO

DATE
LIMITE
**30/04
2022**

Selon l'arrêté interministériel du 27.12.2019 (AGRT1934021A), publié au Journal Officiel le 31.12.2019, les personnes physiques ou morales des secteurs d'activités concernés par l'Accord interprofessionnel ont l'obligation de procéder chaque année à leur déclaration.



cvo.franceboisforet.fr

Munissez-vous de votre n° de contributeur FBF

À la suite de votre déclaration

Réglez par prélèvement SEPA

+ Option offerte : possibilité de paiement en 6 fois sans frais pour les CVO ≥ 500 €

🔒 Paiement sécurisé



Huit pages d'information pour vous aider à remplir votre déclaration annuelle et connaître les taux de CVO afférents à vos activités.



De nombreuses informations juridiques et réponses dans la rubrique CVO, lire aussi la foire aux questions (FAQ).

Les formulaires
Tous les documents déclaratifs accessibles et téléchargeables.



Pour s'informer



03 28 38 52 43
(coût d'un appel local)



Un consultant spécialisé est à votre écoute pour répondre à vos questions précises pour l'établissement de votre déclaration de CVO 2022 pendant toute la période de déclaration, du 15.03.2022 au 30.04.2022.



Sur rendez-vous, par **téléphone** ou **courriel**
Pour prendre rendez-vous contactez le **03 28 38 52 43** et posez votre question !



gestioncvo@franceboisforet.fr



Un renseignement ?
Une ou un opérateur à Lille vous répondra du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.



Vous avez oublié ou n'avez pas de n° de contributeur FBF ?
Appelez-nous et un n° de contributeur FBF vous sera alors adressé par courriel.

France Bois Forêt - Service Gestion CVO – CS 90006 – 59718 LILLE CEDEX 9

Attestation de paiement

Lors de votre déclaration, indiquez votre adresse électronique très lisiblement pour recevoir votre attestation.

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !



par Florence Fournier

Découvrez toutes nos actualités et celles de nos membres, nos actions, nos engagements, mais aussi, chaque mois, des vidéos, des partenaires, des événements et des appels à projets !

Le *papier* de Florence...

ÉVOLUTION DE L'AUDIENCE DE FBF SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

	FACEBOOK	YOUTUBE	LINKEDIN	TWITTER	INSTAGRAM
1^{er} février 2022	12 085	2 438	4 095	4 310	1 514
PROGRESSION MENSUELLE	+0,36 %	+4,68 %	+5,73 %	+0,72 %	+1,47 %
1^{er} mars 2022	12 202	2 508	4 379	4 350	1 530
PROGRESSION MENSUELLE	+0,97 %	+2,87 %	+6,94 %	+0,93 %	+1,06 %

MEILLEURS POSTS



FACEBOOK
57 619 impressions



889 J'AI ME, 86 PARTAGES



LINKEDIN
2 993 impressions



45 J'AI ME, 5 PARTAGES

... sur le DIGITAL



TWITTER
1 423 impressions

France Bois Forêt @franceboisforet

⚠️⚠️⚠️ La sécurisation de l'approvisionnement des scieries françaises reste d'actualité. Elle fait l'objet d'un accord de filière "chêne".
Le communiqué de presse
franceboisforet.fr/2022/02/19/sig...
@J_Denormandie @Agn_Gouv @fransylva_paris @ONF_Officiel @fransylva_paris @UCFFcoop #forêt

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
SIGNATURE D'UN ACCORD DE FILIÈRE « CHÊNE »
Les acteurs s'engagent pour sécuriser l'approvisionnement des scieries françaises

GOVERNEMENT >> LIRE LE COMMUNIQUÉ

11 likes et 5 autres personnes

24 J'AIME, 19 RETWEETS



YouTube
212 059 vues

La Maison France 5 - Émission Spéciale Bois

859 J'AIME



INSTAGRAM
485 impressions

France Bois Forêt

42 likes

42 J'AIME

BILAN DU MOIS DE FÉVRIER :

- LA VIDÉO « LA MAISON FRANCE 5 SPÉCIALE BOIS » EST LA PLUS VUE (7 025 FOIS SUR LE MOIS) SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE EN DÉCEMBRE.
- NOUS SOMMES À +6,94% D'ABONNÉS SUPPLÉMENTAIRES SUR LINKEDIN : C'EST LE RÉSEAU SOCIAL QUI SE DÉVELOPPE LE PLUS DEPUIS JANVIER 2021.
- 38 TWEETS ONT ÉTÉ PUBLIÉS (30 EN JANVIER), 11 POSTS ET 29 STORIES SUR INSTAGRAM, 27 PUBLICATIONS SUR FACEBOOK ET 25 SUR LINKEDIN (33 EN JANVIER).
- LE PODCAST #10 A ÉTÉ ÉCOUTÉ 74 FOIS.

TYPOLOGIE DES POSTS :

- LAISSE ENTRER LA NATURE : RELAIS D'UN ÉPISODE UNE FOIS PAR SEMAINE.
- RELAIS DES ARTICLES DE LA LETTRE B N° 80 ET DU HORS-SÉRIE.
- VIDÉO DES SÉQUENCES SILENCE, ÇA POUSSE !, BATIOURNAL.
- RELAIS DE L'ACTUALITÉ DE NOS MEMBRES : LE FESTIVAL DE LA FORÊT ET DU BOIS ; FORÊT PASSION, LA VIDÉO DE FRANSYLVA ; LES GASTRONOMES S'ENGAGENT POUR LE BOIS (EMBALLAGE LÉGER)...
- LE TEASER DES PODCASTS CLIP AU FORMAT CARRÉ.

VITRINE DES **SAVOIR-FAIRE** DE LA FILIÈRE



Doc. : Vincent Lavergne, Architecte Urbaniste

LE NOUVEAU SIÈGE DE L'ONF UN BÂTIMENT ÉCORESPONSABLE EN BOIS FRANÇAIS